

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Vendredi 12 - samedi 13 décembre 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6621 - 22^e année

COUPE ARABE DE LA FIFA 2025

Les Verts éliminés aux tirs au but

P 24



ALGÉRIE - TUNISIE

25 accords blindent la coopération

La 23e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne a été couronnée par la signature de 25 accords couvrant des domaines stratégiques comme la sécurité financière, la diplomatie, le transport, l'eau, l'énergie, les médias et le sport.

LIRE EN PAGES 2 ET 3



Ph : DR

► ÉCHANGES COMMERCIAUX
Aller au-delà des 2,3 milliards USD

► COMITÉ DE SUIVI
Dynamique politique et sécuritaire solide

L'UNESCO CONSACRE LA PRIMAUTE DE L'INSCRIPTION DU CAFTAN PAR L'ALGÉRIE



Succès diplomatique majeur

P 23

FRAUDE SUR L'ALLOCATION TOURISTIQUE

9 personnes sous mandat de dépôt

P 24

EN LANCANT DES PROJETS AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc sabote les efforts de l'ONU

P 6

HIPPODROME GURRI AISSA BENSAKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Ghadara favori logique

P 21

RECRUTEMENT MASSIF D'ENSEIGNANTS

Plus de 40 000 postes à pourvoir



jectif est d'atteindre la création de 20.000 startups dans notre pays. Il a été fixé, en Août 2024, par le président Tebboune lors de sa campagne électorale pour le 2^e mandat. Il l'a rappelé, en juillet dernier, au cours de sa rencontre périodique avec les journalistes nationaux en ajoutant que déjà « certaines (startup) sont déjà en bourse ». Il a également précisé que le développement des start-up a été rendu possible « grâce à la libération de l'initiative et la levée des entraves bureaucratiques ». Une libération des initiatives qui a concerné notamment nos universitaires. Quant aux blocages bureaucratiques, leur effacement est en cours. Voir leur disparition. Cette création d'entreprises à distance a, par l'oeuvre alléchée, attiré des sites web qui proposent, aux futurs entrepreneurs de notre diaspora et aux autres, de les accompagner dans leurs démarches. Pour leur épargner le moindre effort à toutes les étapes. De la constitution au financement en passant par la commercialisation locale ou à l'exportation. Il serait utile de doter ces sites d'un agrément étatique obligatoire. Pour prévenir d'éventuels abus, voire même des arnaques. Ce qui rassurera davantage notre diaspora tout en protégeant notre économie !

Zouhir Mebarki

Start-up à distance

première stratégie nationale dans le domaine de l'intelligence artificielle » des Algériens établis à l'étranger. Pour toutes ces raisons, la création d'entreprises à distance sera, sans nul doute, très attractive. Cette formule sera disponible, très prochainement. C'est un projet qui est au stade de la finalisation par le CNRC (Centre national du registre du commerce). Déjà un environnement favorable se met en place. « Le gouvernement a entrepris des démarches pour la création d'un réseau d'experts algériens, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, pour l'homologation des produits numériques développés par les start-up algériennes » a annoncé Nourredine Ouadah. L'ob-

On connaîtait le travail à distance, voilà maintenant l'entrepreneuriat à distance. De n'importe quel point du globe où ils sont établis, les Algériens vont, très bientôt, pouvoir créer leur entreprise en Algérie sans se déplacer. L'annonce en a été faite par notre ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, en marge de la 4^e Conférence africaine des start-up qui a clôturé ses travaux, à Alger, lundi dernier. L'idée de la formule est partie de l'intérêt porté par notre diaspora à l'étranger, à s'investir en Algérie. « Plus de 15 % des start-up algériennes ont été fondées par des Algériens de la diaspora » a révélé Ouadah. Alors, pour les encourager à être encore plus nombreux, les autorités algériennes ont décidé de mettre à leur disposition la facilité de l'entrepreneuriat à distance. Pour mettre leurs compétences et leurs dynamismes au service de leur pays. C'est ce qu'a constaté notre secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, qui s'est félicité « du rôle important dans l'élaboration de la

ÉCHANGES COMMERCIAUX ALGÉRO-TUNISIENS

Aller au-delà des 2,3 milliards USD

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a salué, le progrès enregistré dans le niveau de coopération économique entre l'Algérie et la Tunisie, appelant à s'orienter vers un nouveau chapitre de partenariat économique, à la lumière de la convergence des relations politiques bilatérales, grâce aux orientations des dirigeants des deux pays.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux du Forum économique algéro-tunisien, qu'il a co-présidé avec la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaâfrani, Sifi Ghrieb a indiqué que la tenue de cette session est "une occasion pour faire le point sur le progrès réalisé par la coopération économique entre les deux pays depuis la précédente session, tenue en juillet 2023 à Alger, et une opportunité pour les entreprises et les opérateurs économiques des deux pays d'examiner les multiples opportunités de partenariat bilatéral, notamment à la faveur du niveau exceptionnel de la synergie et de la convergence des relations bilatérales sur le plan politique". Cette convergence, ajoute-t-il, "a été réalisée grâce aux orientations éclairées des deux dirigeants, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son frère le Président Kaïs Saïed, ainsi qu'à leur ferme volonté d'opérer un saut qualitatif dans l'ensemble des domaines de la coopération algéro-tunisienne et de la hisser à un niveau stratégique selon une approche participative et intégrée".

Ghrieb a souligné que le niveau de coopération économique bilatérale a enregistré, ces dernières années, un progrès "porteur d'optimisme", précisant que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a dépassé, en 2024, les 2,3 milliards USD, soit une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente, faisant ainsi de la Tunisie l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie.

DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT À SAISIR

Le Premier ministre a également présenté des données relatives à la coopération économique bilatérale dans les domaines énergétiques et de l'investissement, estimant



qu'elles "mètent d'être valorisées et suscitent l'optimisme au regard de la croissance soutenue et rapide du volume et de la qualité des échanges et des investissements, mais demeurent en deçà des potentialités disponibles dans les deux pays et du niveau des perspectives prometteuses offertes par les mutations internationales effrénées". À cet égard, Ghrieb a appelé les hommes d'affaires tunisiens à "explorer les importants atouts et opportunités d'investissement disponibles en l'Algérie dans divers domaines, à l'instar de l'industrie, toutes branches confondues, notamment les pièces de rechange, le textile, la valorisation des cuirs, l'énergie, le tourisme, l'agriculture, la pêche, les énergies renouvelables, les start-up, le BTP, le transport et autres domaines". Dans ce cadre, le Premier ministre a mis en lumière les principales réformes économiques initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dont la loi sur l'investissement de l'année 2022, qui a introduit des avantages, des facilités, et de véritables garanties au profit des investisseurs, appuyées par un cadre institutionnel moderne et actualisé qui vise à accompagner et à orienter les investisseurs dans l'ensemble des étapes de réalisation et d'exécution de leurs projets.

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES ZONES FRONTALIÈRES

Concernant le développement des zones frontalières, Ghrieb a appelé à œuvrer pour la concrétisation "des idées et des initiatives proposées pour le développement de ces zones, telles que la réalisation de projets économiques le long de la bande frontalière, l'encouragement et l'intensification des contacts et de l'échange d'expériences entre les jeunes entrepreneurs, ainsi que l'organisation de manifestations économiques à même de réaliser le bénéfice mutuel et commun de nos pays et de nos peuples

frères". Par ailleurs, Ghrieb a exprimé son souhait de voir les travaux de cette importante manifestation contribuer à "écrire un nouveau chapitre de partenariat économique entre l'Algérie et la Tunisie, au service de leurs intérêts communs et en concrétisation de la forte volonté politique de leurs dirigeants et des aspirations de leurs peuples à davantage d'intégration et de bien-être commun".

HISSE LE PARTENARIAT AUX PLUS HAUTS NIVEAUX

Le Premier ministre a été, courant de sa visite, reçu par le président tunisien, Kaïs Saïed. Au terme de l'audience, Ghrieb a affirmé le grand intérêt que porte le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au développement des relations entre l'Algérie et la Tunisie, et la forte volonté qui l'anime de poursuivre le travail avec son homologue, le Président Kaïs Saïed, afin de promouvoir le partenariat bilatéral vers davantage d'intégration stratégique. "J'ai eu l'honneur aujourd'hui, à l'entame de ma visite en République tunisienne, pays frère, d'être reçu par Son Excellence le président Kaïs Saïed à qui j'ai transmis les salutations de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Je lui ai également réitéré, de manière particulière, le grand intérêt que porte le président de la République au développement des relations bilatérales", a-t-il déclaré. Il a également mis en avant "la forte volonté" du président de la République de "poursuivre le travail avec son homologue tunisien, afin de promouvoir le partenariat entre les deux pays vers davantage d'intégration stratégique et de développement solidaire et intégré, conformément à l'approche adoptée lors de la visite d'Etat effectuée par le président de la République en Tunisie en décembre 2021". Le Premier ministre a souligné que le président Kaïs Saïed lui avait exprimé "l'estime particulière qu'il vole à son frère, le Président Abdel-

madjid Tebboune, ainsi que sa détermination à poursuivre le travail avec lui en vue de promouvoir le partenariat entre les deux pays". À ce propos, Sifi Ghrieb a indiqué avoir écouté "avec une grande attention les analyses pertinentes du Président Kaïs Saïed sur les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays et de mobiliser toutes les capacités offertes afin de hisser le partenariat vers les plus hauts niveaux".

UN CADRE ESSENTIEL POUR RENFORCER LA COOPÉRATION

En outre, le premier ministre a fait savoir que cette audience avait permis d'examiner l'état d'avancement des préparatifs en cours pour la tenue de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, et de souligner la nécessité de saisir l'occasion de sa réunion pour "renforcer les cadres juridiques et institutionnels de la coopération entre les deux pays et créer les conditions favorables au développement de leur partenariat, au service des intérêts communs des deux pays et en réponse aux aspirations des deux peuples frères". Les entretiens ont porté aussi sur "les perspectives et les opportunités prometteuses pour renforcer les échanges commerciaux et les investissements bilatéraux", qui ont été au cœur du Forum économique algéro-tunisien, avec la participation d'un grand nombre d'opérateurs économiques des deux pays, a-t-il dit. La tenue de ce forum réaffirme, selon lui, "les immenses potentialités du partenariat économique et son rôle dans le renforcement du développement dans les deux pays et la réalisation du bien-être pour nos deux peuples frères".

Ghrieb a souligné que le forum sera "une étape importante pour bâtir un partenariat intégré, porté par des institutions, des compétences et des efforts conjoints algériens et tunisiens, et pour œuvrer côté à côté en faveur d'un avenir prometteur pour nos deux peuples

et nos deux pays frères et voisins". Cette rencontre a également constitué, ajoute le Premier ministre, "une occasion de réaffirmer la convergence des vues entre les deux pays concernant les diverses questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la question palestinienne et les moyens de soutenir le peuple palestinien frère, afin de recouvrer ses droits légitimes, à travers l'établissement de son État indépendant avec El-Qods comme capitale". Il a également été question, a-t-il indiqué, de la situation dans la région, notamment en Libye, et des "moyens de contribuer à relancer le processus de règlement politique dans ce pays voisin et frère".

CONVERGENCE DES POSITIONS POLITIQUES ENTRE ALGER ET TUNIS

De son côté, le président Kaïs Saïed a exprimé sa profonde gratitude au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, saluant la tradition de communication continue qui les unit afin de "renforcer la coopération bilatérale et consolider les liens fraternels entre les deux peuples, qui partagent une histoire de lutte glorieuse et un destin commun". Le Président Kaïs Saïed a ajouté que l'Algérie et la Tunisie, "en tant que deux pays partageant de nombreux facteurs de complémentarité à tous les niveaux et dans tous les domaines, œuvrent de concert à promouvoir la coopération bilatérale, développer les partenariats et les investissements bilatéraux afin d'atteindre les plus hauts niveaux d'intégration et de réaliser la prospérité commune à laquelle aspirent les peuples des deux pays, ainsi que pour relever les défis auxquels le monde est confronté". Il a particulièrement salué "la convergence des vues des deux pays concernant les questions régionales et internationales d'intérêt commun". Le Président tunisien s'est également félicité du niveau des relations bilatérales, appelant à "la poursuite des efforts conjoints pour intensifier les échanges économiques et les porter au niveau des potentiels des deux pays".

Concernant les travaux de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, le président a souligné "la nécessité d'assurer le suivi et la concrétisation de ses conclusions de manière à garantir les résultats escomptés au profit des deux peuples frères".

Pour sa part, le Premier ministre a salué "la profondeur des liens historiques unissant les deux pays et les deux peuples frères, ainsi que la volonté de leurs deux dirigeants de hisser la coopération bilatérale au rang d'un partenariat stratégique intégré". Il a également mis en avant "l'engagement des gouvernements des deux pays à concrétiser ces objectifs prometteurs, notamment en tirant parti de l'ensemble des opportunités de partenariat disponibles dans tous les domaines".

Sarah O.

ALGÉRIE – TUNISIE

25 accords blindent la coopération

Les travaux de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne tenus hier à Tunis, sous la coprésidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, et de la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaâfrani, ont été conclus par la signature entre les deux pays, de 25 accords, programmes exécutifs, mémorandums de coopération et conventions de jumelage ainsi que du procès-verbal de la réunion.

La cérémonie de signature s'est déroulée sous la présidence de Sifi Ghrieb et Sarah Zaâfrani, en présence des délégations ministérielles des deux pays. Ces accords concernent de nombreux domaines : énergie, énergies nouvelles et



renouvelables; les investissements; l'exploitation conjointe de lignes de transport international régulier de personnes par route; l'emploi; l'agriculture; la pêche maritime et l'aquaculture; la formation professionnelle; la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, dans le secteur des assurances; l'échange d'informations, le contrôle et la supervision du secteur des assurances; la femme, la famille, l'enfance et les personnes âgées (programme exécutif de coopération 2026-2028); la jeunesse; le sport (pour la période 2026-2027); l'éducation spécialisée; la culture : la santé; l'industrie pharmaceutique; l'accréditation

(évaluation de la conformité); le travail (inspections générales); l'eau; la diplomatie (entre l'Académie diplomatique internationale de Tunis et l'Institut diplomatique et des relations internationales d'Algérie); les droits d'auteur et les droits voisins; les médias lourds publics (télévision, agence de presse, radio). À cette occasion, les deux pays ont exprimé leur volonté de consolider davantage les relations bilatérales et de les hisser au niveau stratégique, ainsi que leur soutien au peuple palestinien et son droit d'ériger son État entièrement souverain avec El-Qods comme capitale. Dans son discours d'ouverture des travaux, Sifi Ghrieb a affirmé que les relations algéro-tunisiennes ont

atteint un niveau « exceptionnel et qualitatif », grâce à la volonté politique du président Abdelmadjid Tebboune et de son homologue tunisien, Kaïs Saïed. Il a réaffirmé l'engagement des deux pays à bâtir un partenariat qui permette l'intégration économique et répondre aux aspirations des deux peuples. Le Premier ministre a noté l'augmentation du volume des échanges à 2,30 milliards de dollars en 2024, un montant qui reste inférieur au potentiel des deux pays, et a appelé à l'intensification de la communication entre les investisseurs et de promouvoir les partenariats d'investissement, notamment au vu de l'enregistrement de projets d'une valeur de près de 350 mil-

lions de dollars auprès de l'Agence algérienne de promotion des investissements. Au plan international, Sifi Ghrieb a souligné la convergence des positions des deux pays sur les questions régionales, notamment le soutien à la Palestine face à l'agression, la recherche d'une solution politique globale en Libye et l'appui aux efforts de rétablissement de la stabilité au Soudan. Il a relevé que la coordination sécuritaire entre les deux pays a enregistré des progrès remarquables, en particulier en matière de sécurisation des frontières communes et de lutte contre le terrorisme, le crime organisé, le trafic de stupéfiants et l'immigration clandestine. Il a évoqué la remise en service de la ligne ferroviaire Annaba-Tunis en 2024 et l'accord portant sur la création de deux centres culturels dans les deux pays, et appelé à faciliter la circulation des biens et des services. En conclusion, Sifi Ghrieb a souligné la nécessité d'adopter une feuille de route claire pour renforcer la coopération dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de la production de blé, du dessalement de l'eau de mer et du développement des transports. La 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne est intervenue en application des hautes orientations du président Abdelmadjid Tebboune et du président de Tunisie, Kaïs Saïed, en consécration de leur volonté commune de promouvoir les liens de fraternité et de solidarité historique unissant les deux pays et les deux peuples frères.

M'hamed Rebah

COMITÉ DE SUIVI ALGÉRO-TUNISIEN

Attaf souligne une dynamique politique et sécuritaire solide

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé que les relations privilégiées entre l'Algérie et la Tunisie, tissées à travers leur histoire commune, connaissent aujourd'hui une dynamique remarquable qui se manifeste dans ses dimensions politique, économique et humaine.

Coprésident avec son homologue tunisien Mohamed Ali Nafti, les travaux du Comité de suivi algéro-tunisien, Attaf a indiqué que "la préservation de l'héritage des générations successives d'Algériens et de Tunisiens, qui ont toujours cru que les relations entre l'Algérie et la Tunisie sont privilégiées et singulières, constitue une grande responsabilité qui incombe aujourd'hui aux deux États". Rappliquant que les relations entre les deux pays frères "ont été tissées à travers les chapitres de leur histoire commune, façonnées par leur voisinage géographique et ancrées grâce à la cohésion entre leurs peuples", Attaf s'est félicité de "la dynamique notable" que connaissent actuellement ces relations bilatérales, qui se manifeste dans les dimensions politique, sécuritaire, économique et humaine.

S'agissant de la dimension politique et sécuritaire, le ministre a relevé la régulari-

té du rythme des concertations politiques et de la coordination entre les deux parties, un rythme qui "puise sa constance et sa force dans les traditions de communication permanente instaurées par les dirigeants de nos deux pays frères, le président Abdelmadjid Tebboune et son frère le président Kaïs Saïed". Il a également salué "les convergences politiques concernant les principaux défis actuels qui se posent dans tous les espaces d'appartenance : maghrébin, arabe, islamique, africain et méditerranéen". À cette occasion, Attaf a tenu à rappeler l'unité des positions des deux pays, dès lors qu'il s'agit du soutien aux causes de la nation arabo-musulmane, à leur tête la cause palestinienne, en sus de la complémentarité des efforts dans la résolution des conflits et des crises, à l'instar de la crise en Libye, outre "la synergie des démarches de lutte contre le fléau du terrorisme et des crimes transfrontaliers et transnationaux y afférents".

UN PARTENARIAT EN PLEINE EXPANSION

Pour ce qui est de la dimension économique, le ministre a passé en revue l'évolution qu'a connue la valeur des échanges commerciaux et le volume des investissements bilatéraux, se félicitant

de la hausse des échanges commerciaux avec un taux de 42%, durant les trois dernières années, atteignant une valeur globale d'environ 2,3 MDS/USD en 2024, et faisant ainsi de la Tunisie le deuxième partenaire commercial de l'Algérie au niveau africain. Attaf a, en outre, salué l'accroissement des projets d'investissement conjoints de part et d'autre, louant leur diversité, car ils ne se limitent pas uniquement au secteur de l'énergie, mais s'étendent à des secteurs vitaux, tels que l'industrie pharmaceutique, l'agriculture et le secteur des services. Concernant la dimension humaine, le ministre d'Etat a réaffirmé qu'elle représente "le pilier essentiel à même d'assurer la pérennité et la solidité de l'édifice des relations algéro-tunisiennes face à toute épreuve ou défi auxquels les deux pays pourraient être confrontés à l'avenir".

Dans ce cadre, Attaf a salué les mesures prises pour consolider les liens entre les deux peuples frères, notamment, à travers le renforcement des services de transport terrestre et aérien, ainsi que la reprise des liaisons ferroviaires entre les deux pays. "L'affluence significative" des touristes algériens en Tunisie en 2024 constitue "un indicateur de l'importance de poursuivre les efforts visant à renforcer les relations bilatérales", a-t-il

relevé.

ENSEMBLE DANS L'ÈRE TECHNOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Le ministre d'Etat n'a pas manqué de rappeler l'importance particulière accordée désormais à la question du développement des régions frontalières, érigée en priorité commune par les deux pays, car représentant "les premiers points de rencontre directs entre les citoyens", et formant autant de passerelles de communication qu'"il convient de consolider par le biais d'une approche de développement global". Malgré les "indicateurs positifs" enregistrés, le bilan de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Tunisie "demeure perfectible", a estimé Attaf qui a souligné la nécessité de "hisser le volume des échanges commerciaux à des niveaux supérieurs, de renforcer et de diversifier les investissements bilatéraux", et de "concrétiser la vision stratégique relative au développement des régions frontalières". Il a, en outre, insisté sur l'importance de "lancer des partenariats bilatéraux permettant aux deux pays de s'engager ensemble dans la révolution technologique et dans le développement des énergies renouvelables".

Sarah O.

KAMEL BADDARI, À PARTIR DE BLIDA :

« L'université est un pilier essentiel dans le soutien à la croissance économique »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, à Blida, le rôle croissant de l'université dans le soutien de la croissance économique nationale, estimant qu'elle constitue désormais « un pilier essentiel » dans la mise en œuvre de la nouvelle vision économique du pays. S'exprimant lors d'une rencontre avec la communauté universitaire, au terme d'une visite de travail et d'inspection à l'université Ali-Lounici d'El-Affroun, le ministre a affirmé que « les établissements universitaires constituent désormais « un pilier essentiel » dans la mise en œuvre de la nouvelle vision économique du pays visant la création de 20.000 start-up à l'horizon 2029, en application de l'objectif fixé par le président de la République, Abdellmadjid Tebboune. Baddari, a ajouté que « le secteur de l'Enseignement supérieur œuvre activement à la réalisation de cet objectif », soulignant que « l'université ne se limite plus à la formation et à la recherche académique, mais joue désormais un rôle direct dans la création de la richesse à travers l'accompagnement des start-up et le développement de solutions scientifiques appliquées répondant aux besoins du marché et renforçant les partenariats avec les acteurs économiques ». Ce dernier a, en outre, qualifié les projets innovants présentés par les étudiants, ainsi que les résultats des recherches menées par les enseignants, de « preuve de l'engagement à concrétiser les priorités du président de la République en matière de recherche scientifique innovante ».

RECRUTEMENT MASSIF D'ENSEIGNANTS

Plus de 40 000 postes à pourvoir

Le ministère de l'Éducation nationale s'apprête à organiser un grand concours de recrutement d'enseignants des trois paliers éducatifs.

Annoncée en septembre dernier, l'organisation de ce concours devrait se faire très prochainement, a en croire un communiqué du ministère de l'Éducation qui ne fixe toutefois pas la date de sa tenue. Dans son communiqué, publié jeudi 11 décembre, le MEN a expliqué que ce concours est ouvert pour l'accès aux grades suivants: Professeur de l'enseignement primaire, classe 1 (11 831 postes budgétaires), Professeur de l'enseignement moyen, classe 1 (18 929 postes budgétaires), Professeur de l'enseignement secondaire, classe 1 (9 740 postes budgétaires).

LE DÉPÔT ET LE TRAITEMENT DES CANDIDATURES EN LIGNE

Il a, en outre, indiqué que l'inscription et le dépôt des pièces constituant le dossier de candidature à ce concours, s'effectuent en ligne à compter de la date de la première annonce dans la presse écrite, et ce exclusivement via la plateforme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC) à l'adresse : <https://concours.onec.dz>, conformément aux conditions et modalités organisationnelles précisées dans le lien suivant : <https://www.education.gov.dz/2025/12/11/1559>. Et d'ajouter que « toutes les étapes du déroulement de l'opération se feront à travers le système d'information du secteur de l'Éducation nationale, y compris le classement automatisé des candidats, établi sur la base d'informations vérifiées et conformes aux documents télévisés ».



PRIORITÉ AUX DIPLOMÉS DES ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES

Dans une démarche visant à garantir la qualité de l'encadrement pédagogique, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui a réaffirmé la priorité donnée aux diplômés des Écoles normales supérieures (ENS) pour les postes à pourvoir. Il considère cette voie comme la « solution la plus efficace » pour répondre aux besoins croissants du secteur. Pour accompagner cette orientation, la coordination se poursuit avec le ministère de l'Enseignement supérieur dans le but d'élargir le réseau des ENS et d'assurer une adéquation parfaite entre les formations et les exigences réelles du terrain.

LES CONTRACTUELS SONT CONCERNÉS

Le ministère de l'Éducation nationale a rappelé que « les enseignants recrutés en

qualité de contractuels au titre de l'année scolaire 2025-2026, poursuivront leurs activités jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours et sont concernés par la participation à ce concours ». Il est important de rappeler dans ce contexte, que le ministère de l'Éducation avait procédé, le mois d'août dernier, à l'organisation d'une opération de recrutement d'enseignants contractuels dans les trois paliers éducatifs. Les candidats étaient informés des résultats du traitement automatique de leurs demandes par le système d'information du secteur de l'Éducation nationale via leurs comptes personnels sur la même plateforme, le 4 septembre 2025, soit une quinzaine de jours avant la rentrée scolaire. Les candidats retenus ont rejoint, par ailleurs, leurs établissements respectifs le 14 du même mois.

Ania N.

POUR RENFORCER LA POSITION SCIENTIFIQUE ET ÉCONOMIQUE DU PAYS

Une stratégie durable pour impliquer notre diaspora

Le président de la République, Abdellmadjid Tebboune, « veille particulièrement à l'implication de la diaspora », a affirmé à Alger, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, soulignant qu'« une stratégie globale, accompagnée de plans d'action intégrés, est mise en œuvre pour établir des ponts durables entre les compétences algériennes à l'étranger et les institutions nationales ». Intervenant lors d'une journée organisée par « l'Algerian Scholar Award Foundation » au Centre culturel du Djamaâ El-Djazaïr, Chaïb a rappelé que « cette stratégie vise à renforcer la posi-

tion scientifique et économique du pays en facilitant la contribution des experts algériens établis à l'étranger, notamment à travers l'investissement direct, le transfert de technologies et les partenariats scientifiques ». Le même responsable a également évoqué « la journée dédiée à la communauté nationale à l'étranger organisée en marge de la 4e édition du Sommet africain des start-up, marquée par une forte participation de compétences résidant hors du pays ». Dans le domaine médical, il a rappelé « une rencontre tenue en octobre dernier avec le ministre de la Santé afin d'identifier les spécialités prioritaires », soulignant que « l'Algérie dispose de nombreuses compé-

tences formées localement ». Au cours de cette journée d'échanges, des experts et scientifiques ont appelé à « structurer davantage les interactions entre les compétences de la diaspora et celles en activité en Algérie, afin de renforcer les passerelles et d'assurer une coopération plus efficace ». De son côté, le professeur international Rédha Souilamas, chirurgien thoracique et spécialiste de la greffe pulmonaire, a plaidé pour « la mise en place de formations et de programmes d'accompagnement permettant de rapprocher les groupes scientifiques algériens, qu'ils soient basés en Algérie ou à l'étranger ». Il a recommandé « la création de réseaux capables de

soutenir les étudiants et chercheurs algériens dans leurs parcours internationaux ». Pour sa part, le professeur Abdenneb Ben Aïssai, neurochirurgien, a souligné « le rôle essentiel des collaborations entre compétences locales et celles de la diaspora dans le développement national, particulièrement dans les secteurs de la Santé et de la Recherche ». Selon lui, « les relations directes avec des experts nationaux ou étrangers favorisent l'accès à des formations avancées à l'étranger et permettent l'accueil de spécialistes en Algérie, contribuant à l'acquisition de savoir-faire dans les technologies de pointe », a-t-il conclu.

L. Zeggane

AFFAIRES AFRICAINES

Mansouri préside les travaux du Comité du point focal du MAEP

La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Bakhta Selma Mansouri, a présidé les travaux du Comité du point focal du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), tenus par visioconférence, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. En effet, cette réunion a constitué « une étape centrale dans la préparation du Forum des chefs d'État et de

Gouvernement du MAEP, prévu en février 2026, sous la présidence du président de la République, M. Abdellmadjid Tebboune, en sa qualité de président du Forum, lequel sera marqué par la passation de la présidence du Mécanisme de l'Algérie à la République d'Ouganda, dans un contexte qui consacre le principe de continuité à diriger les efforts continentaux vers la promotion de la gouvernance et le renforcement de la coordination entre les États membres », a précisé le communiqué. Passant en revue le

progrès réalisé dans les programmes du MAEP et les rapports du secrétariat continental, le Comité a examiné « les dossiers relatifs aux développements des outils de gouvernance, avant de suivre un exposé sur les résultats du 5e Symposium sur la jeunesse et les efforts visant à renforcer leur participation aux voies de la gouvernance et du développement dans le continent », a conclu la même source.

L. Z.

KAMEL BADDARI, À PARTIR DE

BLIDA :

« L'université est un pilier essentiel dans le soutien à la croissance économique »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, à Blida, le rôle croissant de l'université dans le soutien de la croissance économique nationale, estimant qu'elle constitue désormais « un pilier essentiel » dans la mise en œuvre de la nouvelle vision économique du pays visant la création de 20.000 start-up à l'horizon 2029, en application de l'objectif fixé par le président de la République, Abdellmadjid Tebboune. Baddari, a ajouté que « le secteur de l'Enseignement supérieur œuvre activement à la réalisation de cet objectif », soulignant que « l'université ne se limite plus à la formation et à la recherche académique, mais joue désormais un rôle direct dans la création de la richesse à travers l'accompagnement des start-up et le développement de solutions scientifiques appliquées répondant aux besoins du marché et renforçant les partenariats avec les acteurs économiques ». Ce dernier a, en outre, qualifié les projets innovants présentés par les étudiants, ainsi que les résultats des recherches menées par les enseignants, de « preuve de l'engagement à concrétiser les priorités du président de la République en matière de recherche scientifique innovante ».

80 PROJETS ÉTUDIANTS INNOVANTS

Il a salué, à ce titre, les performances réalisées, durant cette année, par l'université Blida 2, qui compte 80 projets étudiants innovants, dont 41 ayant abouti à la création d'entreprises économiques, ainsi que trois (3) brevets d'invention, « tous susceptibles de se convertir en valeur ajoutée pour l'économie nationale ». Le ministre a indiqué que son Département œuvre à « renforcer l'adéquation entre l'université et les besoins de l'économie, notamment par la promotion des formations à forte valeur ajoutée, la valorisation des résultats de la recherche et leur intégration dans leur environnement économique et social ». Le ministre a rappelé, à ce titre, « les dispositifs mis à la disposition des étudiants, tels que les incubateurs de start-up, les laboratoires d'innovation et les centres d'entrepreneuriat. Procédant à l'inauguration d'une résidence universitaire de 2.000 lits, M. Baddari a, par ailleurs, réaffirmé que « la généralisation de la numérisation constitue la pierre angulaire de la gestion des établissements universitaires et du soutien aux projets technologiques ». Il a souligné que « le secteur s'attèle à digitaliser l'ensemble des services pédagogiques et administratifs ». Il a également révélé que « la numérisation et la rationalisation des dépenses ont permis la création de 2.000 postes de maîtres-assistants et la mobilisation de 500 millions DA destinés au financement de projets innovants ».

L. Z.

STARTUP À FORTE CROISSANCE

L'Algérie lance le label "Scale-up"

L'écosystème entrepreneurial algérien vient de franchir une nouvelle étape avec la création officielle du label "Scale-up", destiné aux startup ayant dépassé la phase de lancement et démontré un rythme de croissance soutenu.

L'annonce a été rendue publique à travers le Journal officiel n°81 qui publie le décret exécutif n°25-311, signé le 1er décembre par le Premier ministre Saïf Ghrieb. Ce texte modifie et complète le décret n°20-254 relatif au comité national de labellisation des "Startup", "Projets innovants" et "Incubateurs". Le nouveau label s'inscrit comme une évolution logique du dispositif de labellisation mis en place ces dernières années. Il vise à distinguer les entreprises innovantes qui ont franchi un seuil décisif en matière de croissance, de structuration et d'ouverture vers les marchés, en Algérie comme à l'international. Le décret précise que le label "Scale-up" peut être attribué à toute entreprise de droit algérien développant un produit, un service ou un modèle économique innovant, et affichant une hausse d'au moins 20 % de son chiffre d'affaires au cours des trois dernières années. L'entreprise doit également consacrer au minimum



PHOTO DR

3 % de ses revenus ou de son capital à des investissements en recherche et développement (R&D), un critère jugé essentiel pour consolider la dimension innovante de son activité. Pour obtenir ce label, les entreprises doivent déposer leur demande via la plateforme électronique nationale dédiée aux startup. Le dossier exigé inclut notamment une présentation détaillée du produit ou service ainsi que de ses aspects innovants, les CV des fondateurs, une vidéo de trois minutes retraçant la croissance de l'entreprise, ainsi que toute preuve relative à la propriété intellectuelle, aux distinctions reçues ou à l'expansion internationale — par exemple l'export ou l'ouverture de filiales. Le label "Scale-up" est attribué pour une durée de quatre ans, renouvelable, sous réserve du respect des critères de performance détaillés par le décret.

UN TOURNANT POUR L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL NATIONAL

Interrogé par l'APS, le ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises salue une "évolution majeure de l'écosystème entrepreneurial

en Algérie". Pour le ministère, ce label constitue le prolongement naturel du label "Startup", tout en offrant une reconnaissance institutionnelle aux entreprises qui ont déjà franchi des paliers significatifs de développement.

Cette nouvelle classification vise, selon le ministère, à soutenir les projets ayant démontré une capacité réelle à générer une croissance soutenue, en leur offrant un accompagnement renforcé et un accès élargi aux opportunités de financement et de développement, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Elle participe également à la consolidation d'un environnement propice à l'innovation, et encourage les entreprises à se professionnaliser davantage.

Au-delà de la création du label "Scale-up", le décret introduit également de nouveaux critères pour le renouvellement des labels "Startup", "Projet innovant" et "Incubateur", avec une logique désormais fondée sur la performance. Pour renouveler le label "Startup", l'entreprise doit continuer de reposer sur un modèle économique innovant. Son capital social doit être détenu à hauteur d'au moins 50 % par des personnes phy-

siques, des fonds d'investissement agréés ou par des entreprises déjà labellisées "Startup" ou "Incubateur". Le potentiel de croissance doit être clairement démontré, à travers les réalisations récentes, les principaux indicateurs de performance, les revenus des trois dernières années, l'évolution du portefeuille clients ou utilisateurs, les levées de fonds effectuées ou encore les brevets et logiciels déposés.

Pour les incubateurs, le renouvellement est conditionné par la présentation, sur une période de cinq ans, de la liste des projets accompagnés ayant obtenu les labels "Projet innovant", "Startup" ou "Scale-up", ainsi que la liste des contrats conclus dans le cadre de l'innovation ouverte. Selon le ministère, l'introduction du label "Scale-up" illustre "la maturité croissante du système entrepreneurial algérien" et confirme que les réformes engagées ces dernières années commencent à produire des résultats tangibles. L'objectif est clair : structurer un parcours complet — de la startup à la scale-up — afin de permettre aux entreprises innovantes de se développer durablement et de contribuer de manière significative à la diversification économique du pays. Cette initiative constitue un signal fort adressé aux innovateurs, investisseurs et partenaires, traduisant la volonté affirmée de l'Algérie de bâtir une économie fondée sur la connaissance, l'innovation et la croissance rapide. À mesure que les premiers labels "Scale-up" seront attribués, l'écosystème devrait voir émerger une vague de nouveaux champions technologiques, capables de s'affirmer sur les marchés régionaux et internationaux.

M. Seghilani

PROGRAMME AADL 3

19 715 logements localisés dans 8 wilayas

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a affirmé que le nombre de logements localisés depuis le lancement du premier projet à Constantine par le président de la République a atteint 19 715 unités relevant du programme "AADL 3". Cette démarche s'inscrit dans le cadre des directives du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire visant à poursuivre le processus de localisation du programme "AADL 3" dans les différentes wilayas du pays, souligne l'agence.

Cette dernière a ainsi fait la localisation d'un nombre de logements dans sept wilayas. Il s'agit de 8 050 unités dans le pôle urbain Sissaoui dans la wilaya de Constantine, de 1 600 unités dans le pôle urbain El Bakarat à Ouargla, de 2 000 unités dans le pôle urbain d'Ouled Khaled à Saïda, de 1 400 unités à Médéa, de 1 000 unités à Boulehad Dir à Tébessa, de 2 400 unités à Mascara et de 1 150 unités à Laghouat. Il convient de souligner que le Directeur général de l'AADL, Riad Guemdani, a supervisé, jeudi, en compagnie du wali de M'Sila la pose de la première pierre du projet de 2 115 unités de logements "AADL 3" dans cette wilaya.

F. B.

CAMPAGNE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

95% de nos enfants vaccinés

Le ministère de la Santé a annoncé que plus de 3,8 millions d'enfants avaient été vaccinés contre la poliomyélite, soit un taux de 95 %, à travers l'ensemble du territoire national, au titre de la première phase de la campagne nationale de vaccination. « Durant cette première phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, qui s'est déroulée du 30 novembre au 06 décembre 2025, un total de 3.823.066 enfants, âgés entre deux mois et cinq ans, ont été vaccinés à travers l'ensemble des wilayas, soit un taux de couverture de 95 %, conforme aux exigences de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) », a précisé le ministère dans un communiqué rendu public. À cette occasion, le ministère a salué « la performance des différents secteurs ministériels, des partenaires internationaux, des professionnels de la santé et de la société civile, pour leur appui et contribution au succès de cette opération à caractère stratégique et important ». Le ministère a également rappelé à l'ensemble des parents l'importance de vacciner leurs enfants de la catégorie d'âge cible, et ce durant la deuxième phase de la campagne qui s'étalera du 21 au 27 décembre 2025 et la troisième phase prévue du 25 au 31 janvier 2026 ». À cet effet, le ministère a réaffirmé que l'ensemble des structures de la santé de proximité concernées par la vaccination « demeureront mobilisées pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de vaccination aux enfants ».

A. N.

HOPITAUX

Bientôt une application pour gérer les transferts des malades

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a annoncé le lancement, prochainement, d'une plateforme numérique dédiée aux transferts des patients entre établissements hospitaliers. Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, Aït Messaoudène a indiqué que son secteur s'apprête à « lancer une plateforme numérique qui sera opérationnelle prochainement en vue de numériser les opérations de transfert des patients », précisant que « des textes régissent ces opérations et en définissent les modalités ».

Selon le ministre, les opérations de transfert sont soumises à des procédures, notamment la nécessité d'examiner toutes les demandes dans des délais raisonnables, en particulier celles provenant des wilayas du Sud et des Hauts plateaux, tout en assurant une réponse immédiate

pour les cas urgents dans un délai maximal de 48 heures. Les transferts restent ainsi limités aux cas nécessitant une prise en charge médicale spécialisée indisponible localement. Concernant l'évacuation sanitaire par voie aérienne, il a affirmé qu'elle est assurée par les services de la Protection civile et Air Algérie, ainsi que par les forces aériennes militaires en cas d'extrême urgence, comme c'était le cas récemment lors de l'évacuation des blessés de l'accident de renversement d'un bus de transport de voyageurs à Béni Abbès.

« SOUTENIR LE TRANSPORT AÉRIEN DES PATIENTS »

Dans le même contexte, il a souligné qu'un programme national sera mis en place pour organiser et soutenir le transport aérien de patients. Il prévoit notamment la désignation de points de regroupement dans le sud du pays afin de faciliter

leur transfert vers les établissements hospitaliers de référence du Nord ou du Sud, tels que les hôpitaux de 240 lits de Tamanrasset et de Touggourt. Il s'agit également de l'activation d'un projet d'accord de coopération entre les secteurs de la Santé et des Transports, ainsi que la programmation de sessions de formation destinées aux équipes médicales et paramédicales dans le domaine du transport sanitaire. Par ailleurs, le ministre a affirmé que son département ministériel œuvre à assurer la meilleure prise en charge des patients atteints de cancer à travers l'ouverture de services et d'unités spécialisées en oncologie au niveau de la majorité des établissements de santé pour la chimiothérapie, la réalisation de structures régionales spécialisées dans le traitement du cancer et l'intégration des unités de radiothérapie dans certains nouveaux hôpitaux.

Ania N.

PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc sabote les efforts de l'ONU

L'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles, Western Sahara Resource Watch (WSRW), a alerté, jeudi, sur la stratégie marocaine d'occupation du Sahara occidental, fondée sur le développement des énergies renouvelables. DR

Selon l'ONG, ces projets énergétiques compromettent les efforts de paix menés par les Nations unies, visant à permettre au peuple sahraoui d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination. « Au Sahara occidental, les énergies renouvelables sont devenues un instrument stratégique de contrôle », a précisé WSRW dans un communiqué publié à l'occasion de son nouveau rapport intitulé L'écoblanchiment de l'occupation. L'ONG explique que ces projets énergétiques « alimentent les industries qui pillent les ressources non renouvelables du territoire, soutiennent des programmes agricoles destinés à attirer des colons marocains et sont sur le point d'injecter de l'électricité dans le réseau électrique



national marocain, fournissant ainsi l'énergie à la puissance occupante ». Le rapport met également en avant l'enjeu de l'hydrogène vert. Le Maroc positionne le Sahara occidental comme une zone clé de production, une initiative susceptible de renforcer les liens énergétiques internationaux autour de projets construits sur des territoires occupés. WSRW souligne que l'énergie produite sur ces terres accroît la dépendance du Maroc à l'égard du Sahara occidental, compromettant « fondamentalement les efforts de paix de l'ONU ». L'ONG attire particulièrement l'attention sur les parcs éoliens installés le long de la côte atlantique du Sahara occidental occupé, qui produisent de l'électricité « propre » pour une grande usine de des-

salement destinée à irriguer de nouvelles terres agricoles dans le territoire occupé. « Des terres qui attireront bientôt des travailleurs et des colons venus de tout le Maroc », note le rapport. Selon WSRW, l'énergie éolienne produite dans le Sahara occidental alimenterait également les principales usines de dessalement de Casablanca et d'Agadir. Derrière le discours de développement durable, l'ONG relève une réalité plus préoccupante. Les projets d'énergies renouvelables sont « construits sur un territoire sous occupation militaire, sans le consentement du peuple sahraoui ». Ce qui est présenté comme une solution climatique constituerait en réalité « un projet qui renforce l'occupation illégale ». À la lumière de ces constats,

WSRW appelle au « retrait immédiat » de toutes les entreprises impliquées dans des projets de production d'énergie au Sahara occidental occupé et à la suspension de tout soutien financier ou politique de l'Union européenne jusqu'à ce que le peuple sahraoui ait donné son consentement explicite. L'écoblanchiment de l'occupation, publié jeudi, constitue selon l'ONG l'aperçu le plus complet à ce jour de tous les projets de production d'énergie renouvelable existants et prévus au Sahara occidental occupé. Il actualise le rapport de 2021 portant le même titre, qui avait déjà démontré comment les énergies renouvelables étaient devenues un pilier de la stratégie d'occupation marocaine. M.Seghili

ESCALADE AU SUD-LIBAN

Nouvelles frappes israéliennes

Le sud du Liban a connu, vendredi, une brusque montée de tension après une salve de bombardements menés par l'aviation israélienne contre plusieurs localités du Sud et de l'Est, en violation manifeste du cessez-le-feu en vigueur depuis la fin de l'année dernière. Une journée marquée par des survols intensifs, des explosions entendues à des kilomètres à la ronde, et une inquiétude croissante au sein des populations civiles. Dès dix heures du matin, l'Agence nationale d'information libanaise (ANI) signalait une série de frappes visant Jabal Rafi, ainsi que les abords des villages de Sajed, Reihan, Aaramta et les environs de Jbaa, dans le gouvernorat de Nabatié. Les raids se sont ensuite étendus à la zone située entre Ansar et Zarariya, où des bombardements d'une rare intensité ont été enregistrés. Peu après, les avions israéliens ont poursuivi leur offensive en ciblant la vallée entre Humin et Roumin, toujours dans le gouvernorat de Nabatié, confirmant une escalade qui s'est prolongée tout au long de la matinée. Les localités de Taffahata, Baysariyeh, Tibnah et Wadi Binafoul, dans la région de Zahrani, ont également été touchées par de nouveaux raids. Dans le district de Jezzine, quatre frappes ont visé les villages de Mahmoudiya et Jarmak, près de Al-Ayshiya. Plus à l'est, dans la Békaa-Ouest, la vallée de Zlayya a subi à son tour quatre bombardements, alors que les avions de chasse continuaient de survoler la région à altitude moyenne. Ces attaques simultanées dans plusieurs zones du pays ont provoqué un climat de panique parmi les habitants, déjà fragilisés par des mois de tension à la frontière sud. Dans les premières heures de la matinée, l'agence libanaise avait signalé des explosions répétées accompagnant le survol agressif de l'aviation sioniste. Face à cette escalade, l'armée israélienne a tenté de justifier ses frappes, affirmant avoir visé des « cibles » du Hezbollah pour la deuxième fois en une semaine. Dans son communiqué, elle évoque un « complexe d'entraînement » appartenant à l'unité Radwan, une force d'élite du mouvement, présenté comme un site de préparation militaire. Selon Israël, ces installations serviraient à « planifier et mener des opérations hostiles ». Ces déclarations restent des allégations unilatérales, tandis que les bombardements ont touché des zones habitées ou agricoles situées loin de tout champ de bataille déclaré. Le Liban, déjà éreinté par la crise économique et institutionnelle, voit ainsi resurgir le spectre d'une confrontation ouverte que le cessez-le-feu instauré l'an dernier était censé endiguer. Les autorités libanaises n'ont pas encore publié de bilan officiel, mais plusieurs sources locales évoquent des dégâts matériels importants, notamment dans la région de Nabatié. Les habitants, habitués malgré eux aux cycles d'escalade, redoutent que ces nouvelles attaques n'ouvrent la voie à une spirale plus large. Alors que la communauté internationale multiplie les appels à la désescalade sur plusieurs fronts au Moyen-Orient, les événements de vendredi confirment la fragilité extrême des accords de cessez-le-feu et des équilibres régionaux. Le sud du Liban, à nouveau frappé, reste l'un des points les plus sensibles de la carte géopolitique, où chaque raid peut rallumer les braises d'un conflit bien plus vaste. Les développements de la journée laissent présager une période agitée, dans un contexte où les frontières du Levant demeurent des lignes de sutures prêtes à céder au moindre choc.

M. S.

LAÂYOUANE OCCUPÉE

Les forces marocaines répriment violemment les Sahraouis

Les forces d'occupation marocaines ont une nouvelle fois eu recours à la violence contre des défenseurs sahraouis des droits humains, lors d'une manifestation pacifique organisée dans la ville occupée de Laâyoune à l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, célébré chaque 10 décembre. Ces faits ont été rapportés par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Selon les informations recueillies sur place, les forces d'occupation sont intervenues mercredi avec diverses unités et moyens répressifs, lançant des attaques directes contre les participants rassemblés à l'appel de « l'Instance de coordination de l'action militante au Sahara occidental – section de Laâyoune occupée ». Les autorités ont également pourchassé, parfois brutalement, toute personne tentant de rejoindre la manifestation, empêchant de nombreux militants de se rendre sur le lieu de la protestation. Malgré ce dispositif de répression, les manifestants ont réussi à hisser le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et à scandaler des slogans exigeant le départ de l'occupation marocaine du territoire sahraoui ainsi que la libération de l'ensemble des détenus politiques sahraouis emprisonnés

dans les geôles marocaines. Les protestataires ont aussi dénoncé la poursuite des violations des droits humains dans les territoires occupés, ainsi que le pillage systématique des ressources naturelles sahraouies. Plusieurs pancartes et slogans pointaient directement la récente décision de la Commission européenne incluant le territoire du Sahara occidental dans un accord avec le Maroc, en contradiction flagrante avec le droit international et les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne. Ces violences surviennent alors que les appareils sécuritaires marocains imposent, depuis deux jours, un blocus serré sur plusieurs quartiers de Laâyoune occupée. Une surveillance stricte a été mise en place autour des habitations de nombreux militants sahraouis, dans le but évident d'empêcher toute mobilisation pacifique ou expression publique des aspirations du peuple sahraoui à la dignité, la liberté et l'indépendance. À l'occasion de la 77e célébration de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, « l'Instance sahraouie de lutte contre l'occupation marocaine » a publié un communiqué réaffirmant que « la lutte du peuple sahraoui pour la liberté, la dignité et la justice s'inscrit dans le combat universel pour les droits

humains et mérite un soutien international urgent et concret ». L'organisation a souligné que la dégradation continue de la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés montre « l'extension de la machine répressive marocaine ». Elle a appelé l'ONU, l'Union africaine ainsi que les organisations internationales et régionales à des actions immédiates pour contraindre le Maroc à libérer sans condition tous les prisonniers politiques sahraouis, ouvrir le territoire aux observateurs internationaux et aux journalistes étrangers, et assurer la protection des défenseurs sahraouis des droits humains. L'instance a enfin exhorté la communauté internationale à intervenir pour protéger les propriétés et ressources naturelles sahraouies contre le pillage et la destruction, tout en rappelant le caractère inaliénable du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Cette nouvelle répression, en plein jour symbolique des droits humains, met une nouvelle fois en lumière la situation alarmante dans les territoires sahraouis occupés et l'urgence d'une mobilisation internationale à la hauteur des violations documentées depuis des décennies.

M. S.

OÙ SONT LES AIDES HUMANITAIRES ?

Trois enfants morts de froid à Ghaza

La catastrophe ne connaît aucun répit dans la bande de Ghaza. Après deux années de guerre dévastatrice et au moment même où la population tente de survivre à la faim, au manque de soins et aux destructions massives, un nouveau fléau s'est abattu sur le territoire :

le front froid polaire "Birone", qui ravage la région pour le troisième jour consécutif. Le froid glacial, les pluies violentes et les vents puissants ont transformé les camps de déplacés en pièges mortels.

Deux enfants palestiniens sont morts hier de froid dans des zones de déplacement différentes de la ville de Ghaza. Les deux victimes — la petite Hadil Hamdan, neuf ans, et le nourrisson Tim al-Khawaja — ont été transférés à l'hôpital Al-Shifaa sans vie, victimes de températures extrêmes et de conditions de survie impossibles. Selon une source médicale, Hadil vivait avec sa famille dans une école transformée en centre de déplacement après sa destruction par la guerre. Aucun moyen de chauffage, murs perméables, toits qui fuient : l'enfant a succombé au froid mordant. Quant au bébé Tim, il vivait dans les ruines de la maison familiale détruite lors d'un bombardement antérieur dans le camp d'al-Shati, à l'ouest de Ghaza. Lui aussi est mort de froid. Avec ces deux décès, le nombre d'enfants morts de froid depuis le début du front polaire mercredi s'élève à trois. La veille, la nourrisson Rahaf Abou Jazar était morte à Khan Younès après l'inondation



PHOTO DR

de sa tente et l'effondrement des températures.

44 000 FEMMES ENCEINTES DANS LES CAMPS

Le directeur général du ministère de la Santé à Ghaza, Munir al-Barsh, alerte : ce front polaire est "le plus violent pour les enfants et les femmes vivant dans des tentes déchirées, exposés à la pluie après l'effondrement de leurs abris". Selon lui, 44 000 femmes enceintes se trouvent actuellement dans les camps de déplacés, privées de soins essentiels. Des milliers d'enfants arrivent aux hôpitaux en hypothermie, avec des troubles respiratoires et des arrêts cardiaques liés au froid. Le responsable rappelle également l'effondrement du système médical : 1 000 types de médicaments et matériels essentiels ne sont plus disponibles dans les hôpitaux, conséquence directe du blocus imposé par l'entité sioniste. Dimanche, les autorités de Ghaza précisent que 52 % des médicaments essentiels, 71 % des consommables médicaux et 70 % du matériel de laboratoire étaient totalement épuisés. Al-Barsh met en garde : si les conditions actuelles perdurent, le nombre de morts va rapidement augmenter.

AU MOINS 8 PALESTINIENS TUÉS

Parallèlement au froid extrême, les pluies diluviennes ont

provoqué l'effondrement de nombreuses habitations déjà fragilisées par les bombardements des deux dernières années. Le ministère de l'Intérieur à Ghaza confirme que depuis le début du front polaire, 12 effondrements de bâtiments endommagés ont été recensés, provoquant la mort de 8 Palestiniens, dont plusieurs enfants. Des personnes sont toujours coincées sous les décombres d'une maison détruite précédemment et qui s'est effondrée vendredi à cause de la pluie. Privées de solutions de logement, des familles entières ont été contraintes de retourner vivre dans les ruines de leurs maisons détruites — malgré le danger — estimant que c'était "moins cruel que les tentes déchirées, incapables de protéger de la pluie et du froid". Les services de secours, eux-mêmes touchés par le manque d'équipement, ont reçu plus de 4 300 appels de détresse depuis mercredi.

DES CAMPS DE DÉPLACÉS ENGLOUTIS PAR LES EAUX

La tempête a ravagé les camps de déplacés dans tout le territoire. Plus de 250 000 familles vivent actuellement sous tente. Jeudi, des centaines de ces tentes ont été entièrement inondées ou détruites par les vents. La défense civile signale l'effondrement d'au moins 10 maisons supplémentaires durant la nuit de jeudi à vendredi,

notamment dans les quartiers de Karama et Cheikh Radwan. À Khan Younès, certains camps — déjà surpeuplés — sont totalement engloutis par l'eau. À Dier al-Balah, des zones entières comme al-Bassa et al-Baraka ont été submergées. Le porte-parole de la municipalité de Ghaza, Hossni Mehna, décrit une situation "catastrophique", avec des eaux de pluie mélangées aux eaux usées, faute d'infrastructures fonctionnelles. Les équipes municipales travaillent avec un "matériel rudimentaire, incapable de faire face à la situation".

"MOURIR SOUS LES BOMBES OU DE FROID"

Les mots du porte-parole de la défense civile, Mahmoud Basal, résument l'ampleur du drame. "Celui qui n'est pas mort des bombardements meurt maintenant du froid et de l'abandon." Il appelle les familles revenues dans leurs maisons endommagées à les évacuer immédiatement si elles présentent des risques d'effondrement. Dans les camps de Khan Younès, la détresse atteint un niveau inédit : des centaines de milliers de personnes vivent sous des tentes saturées d'eau, glaciales et insalubres.

L'ONU ALERTE SUR UN RISQUE D'ÉPIDÉMIES

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a publié un communiqué

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'OCI condamne fermement les projets de colonies sionistes

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a condamné « avec la plus grande fermeté » la décision de l'entité sioniste d'approuver la construction de 764 nouvelles unités de colonisation, ainsi que l'annonce d'un projet visant à ériger 17 nouvelles colonies supplémentaires dans la Cisjordanie occupée au cours des cinq prochaines années. Pour l'Organisation, ces projets s'inscrivent dans une stratégie assumée d'annexion, d'expansion territoriale et d'imposition d'une souveraineté illégale sur la terre palestinienne occupée.

Dans un communiqué, l'OCI a rappelé que la politique colonialiste menée par l'entité sioniste constitue « un crime de guerre et une violation flagrante du droit international », en contradiction directe avec les résolutions pertinentes des Nations unies — notamment la résolution 2334 du Conseil de sécurité — mais aussi avec l'avis consultatif de la Cour internationale de justice. Elle a, une nouvelle fois, exhorté la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, à

assumer ses responsabilités et à imposer des mesures immédiates pour mettre fin aux crimes et violations perpétrés contre le peuple palestinien, sa terre et ses lieux sacrés.

NOUVELLE INCURSION DE COLONS À AL-AQSA

Sur le terrain, la tension à El-Qods continue de s'aggraver. Jeudi matin, 348 colons sionistes ont de nouveau envahi les esplanades de la mosquée Al-Aqsa depuis la porte des Maghrébins, sous la protection de la police de l'occupation. L'information, rapportée par l'agence palestinienne Wafa, cite les données du Département des waqfs islamiques de la ville occupée. Les colons ont mené des rondes provocatrices dans les cours du site sacré et y ont effectué des rituels talmudiques, dans une démarche perçue comme une provocation délibérée et une remise en cause directe du caractère islamique de la mosquée. Depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza et la Cisjordanie en octobre 2023, les forces d'oc-

cupation ont radicalement renforcé leurs pratiques répressives aux abords d'Al-Aqsa et dans les accès de la vieille ville d'El-Qods. Les restrictions imposées aux fidèles palestiniens se sont multipliées : barrages renforcés, fouilles humiliantes, entraves systématiques à la circulation. Une stratégie claire se dessine : affaiblir la présence palestinienne dans la ville sainte et poursuivre la politique de judaïsation d'El-Qods, au mépris du droit international.

ENTRAVÉS À LA LIBERTÉ DE CULTE

Des milliers de Palestiniens de Cisjordanie sont désormais empêchés d'accéder à El-Qods pour prier à la mosquée Al-Aqsa. Leur entrée dans la ville est conditionnée par l'obtention de permis spéciaux délivrés de manière arbitraire par les autorités de l'occupation, qui contrôlent l'ensemble des checkpoints encerclant la cité. Les incursions quotidiennes des colons dans l'esplanade — à l'exception du vendredi et du samedi — s'effectuent en deux sessions, le matin et l'après-midi,

toujours sous escorte militaire. Les autorités religieuses palestiniennes dénoncent une entreprise méthodique visant à modifier le statu quo historique de la mosquée et à instaurer un partage temporel de l'espace sacré, en violation directe des accords existants. Dans un contexte marqué par l'escalade militaire à Ghaza, l'intensification des opérations coloniales en Cisjordanie et la pression croissante sur El-Qods, les organisations palestiniennes comme les instances internationales multiplient les alertes.

Elles avertissent que la politique expansionniste de l'entité sioniste, si elle se poursuit, pourrait conduire à une déstabilisation encore plus profonde de la région et à une remise en cause totale des droits des Palestiniens, tant sur leur terre que dans leurs lieux de culte. La situation à El-Qods et en Cisjordanie occupée demeure l'un des foyers les plus sensibles d'un conflit dont les implications humanitaires, politiques et religieuses continuent de s'étendre.

M. S.

EL-OUED. 9E SALON DE L'AGRICULTURE SAHARIENNE

Une centaine d'exposants attendus

Une centaine d'exposants sont attendus à la 9ème édition du Salon national de l'agriculture saharienne "AgroSouf 2025", prévu du 16 au 18 décembre courant à El-Oued, a-t-on appris jeudi des organisateurs.



Initiée en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) et la Chambre de l'Agriculture, cette rencontre prévoit la participation d'opérateurs économiques, représentants d'entreprises publiques et privées en rapport direct avec les activités agricoles (végétales et animales), et des institutions concernées par le développement de l'agriculture, a indiqué le directeur général de la société "El-Fahd" (partie organisatrice), Fayçal Houamdi. Prendront part également à la manifestation des institutions ban-

caires publiques, associées au programme de soutien financier (crédits bonifiés), qui vulgariseront les différents modes de soutien aux opérateurs agricoles, ainsi que des instances administratives et sociétés d'assurance pour informer les agriculteurs des modes de souscription à l'assurance de leur patrimoine (richesse végétale et anima-

le), conformément aux orientations du ministère de l'Agriculture visant l'encouragement des agriculteurs à assurer leurs récoltes. Des sociétés étrangères (France, Liban, Jordanie, Tunisie, Espagne, Italie et Turquie), spécialisées dans la production de semences, d'intrants agricoles et de produits phytosanitaires, seront présentes à ce salon, ainsi que

des bureaux d'étude et de conseil agricole, a indiqué le même responsable. Selon les organisateurs, le salon vise à valoriser les potentialités agricoles des régions sahariennes, à vulgariser les mécanismes d'accompagnement, et à encourager l'investissement agricole, dans le cadre du programme national d'extension des superficies agricoles irriguées et de développement de l'économie nationale. Au volet académique, sont prévues des journées d'étude traitant de divers thèmes liés aux activités agricoles et aux préoccupations des agriculteurs.

TISSEMSILT. COLLECTIVITÉS

Réception de 55 projets d'aménagement et d'amélioration urbaine

Un total de 55 projets d'aménagement et d'amélioration urbaine a été réceptionné dans les communes de la wilaya de Tissemsilt, a indiqué le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Sid-Ahmed Beniza. M. Beniza a indiqué que ces réalisations s'inscrivent dans le cadre des 57 projets d'aménagement et d'amélioration urbaine prévus dans le programme complémentaire de développement attribué par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya de Tissemsilt, dans sa partie liée au secteur du bâtiment et de l'urbanisme. Un budget de plus de 2,7 milliards de dinars a été mobilisé pour leur financement.

Les travaux, qui ont touché l'ensemble des 22 communes de la wilaya, ont porté sur le renouvellement de l'éclairage public, des réseaux d'alimentation en eau potable, des réseaux d'assainissement, des voiries, ainsi que sur le revêtement des trottoirs, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie des citoyens dans

les quartiers d'habitation. Les deux projets restants, situés au chef-lieu de la wilaya, sont en cours de réalisation et ont atteint un taux d'avancement de plus de 70 %. Leur réception est prévue durant le premier trimestre de l'année prochaine. Le même responsable a souligné que d'autres projets d'aménagement et d'amélioration urbaine ont été financés dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, au profit de quartiers situés dans les communes de Theniet El Had, Larbâa, Bordj Bounâama, El-Melaâb et Tissemsilt, où le taux d'avancement des travaux a dépassé 50 %.

La même source a également fait part du lancement récent de nouveaux projets sectoriels d'aménagement et d'amélioration urbaine, financés par le ministère de tutelle, au niveau du quartier Aïssa Bouzara, dans la localité de Amrouna (commune de Theniet El Had), ainsi que du quartier Mohamed Mabrouk dans la commune de Amari.

BORDJ BOU-ARRÉIDJ. ONSC

Journée de formation pour les associations locales

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé jeudi à Bordj Bou Arreridj une journée de formation au profit des associations locales. Cette rencontre tenue au Centre des loisirs scientifiques du chef-lieu de wilaya, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à « promouvoir les capacités de la société civile pour assurer sa participation efficace au processus de développement durable, à la consolidation du front intérieur, à la promotion du travail bénévole et au raffermissement des valeurs citoyennes », a affirmé dans son intervention à l'occasion

le président de la commission permanente de la formation et de la promotion de la performance de la société civile à l'ONSC, Ahmed Benkhelaf.

Le même intervenant a souligné que ces rencontres sont « une occasion pour orienter les acteurs de la société civile vers une action associative organisée basée sur une méthodologie correcte qui assure la formation d'éléments efficaces qui participent au développement durable ». Plusieurs participants ont souligné à l'APS l'importance de la coordination continue entre les associations et les autorités admi-

nistratives et les assemblées élues, définissant que l'ONSC « représente aujourd'hui un cadre d'organisation qui soutient la démocratie participative et consacre l'implication du citoyen au processus de développement ». La rencontre a abordé « la gestion financière et administrative », « la consolidation du rôle de la société civile dans la lutte contre le fléau des drogues », « le projet associatif et les mécanismes de financement » et « le rôle de la société civile face à la désinformation » outre la présentation des modalités d'inscription sur la plateforme de l'ONSC.

NÂAMA. ÉDUCTION

Seize établissements éducatifs en cours de réalisation

Seize nouveaux établissements éducatifs, couvrant les trois paliers d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), sont en cours de réalisation dans la wilaya de Nâama, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des équipements publics. Le directeur du secteur, Mohamed Amine Trari, a indiqué que ces infrastructures éducatives comprennent sept écoles primaires situées dans les nouvelles zones d'habitation des communes de Nâama, Mecheria, Aïn-Sefra, Aïn-Benkhelil, El-Biodh, ainsi que la localité de Kalâat Cheikh-Bouâma à Moghrar, précisant que certains de ces projets enregistrent une bonne cadence de travaux et devront être livrés à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire. Ces structures comprennent également six collèges d'enseignement moyen (CEM), financés en partie par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et le secteur de l'éducation. Les projets, dont le suivi est assuré par la direction des équipements publics de la wilaya, incluent en outre trois lycées, dont les travaux affichent un taux d'avancement notable, dans les communes de Mecheria, Aïn-Sefra et Asla, ainsi que 22 salles d'extension en cours de réalisation au niveau d'écoles primaires, souligne-t-on. Il est à noter qu'un nouveau programme a été attribué, récemment, à la wilaya de Nâama. Ce programme est actuellement dans la phase de choix des assiettes foncières devant accueillir la réalisation de 9 écoles primaires, 4 collèges, 4 lycées, 6 cantines scolaires et 28 salles d'extension, a fait savoir la même source.

MÉDÉA. BERROUAGHIA

Renforcement de l'alimentation en eau potable

La wilaya de Berrouaghia, à l'est de Médéa, a récemment été renforcée grâce à la mise en service de nombreux projets, dont une nouvelle adduction d'eau potable, entrée en service mercredi dans la commune de Robeia, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, un projet d'adduction d'eau potable pour le chef-lieu de la commune de Robeia (daïra de Berrouaghia) est entré en service, mercredi, et permettra de sécuriser l'alimentation en eau des foyers du chef-lieu. Le système d'adduction relie deux réservoirs d'eau d'une capacité de 200 m3 et de 300 m3 à la station de pompage du barrage "Errouhb", sur une distance de 7,5 km, a-t-on détaillé. Ce projet s'ajoute à ceux lancés au cours des trois dernières années, à travers les trois communes de la daïra de Berrouaghia, (Ouled-Deid, Robeia et Berrouaghia), dans le cadre d'un plan spécial destiné à sécuriser l'alimentation en eau de ces communes. Ces projets ont été mis en service durant le deuxième semestre de l'année 2025, ont indiqué ces mêmes services. Il s'agit, a-t-on précisé, d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 10.000 m3 situé à Djebel Sabah, dans la commune de Berrouaghia, ainsi que d'un autre réservoir d'une capacité de 5000 m3, à El-Fernane, également dans la même commune. En outre, une conduite a été mise en service pour le transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune (Bouira) vers les communes de la daïra, à partir de la station de pompage d'Ouled Mellal (Berrouaghia). Dix forages ont également été réalisés et mis en service dans le cadre de ce plan spécial, et onze villages répartis sur ces trois communes ont été raccordés à partir d'anciens forages ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation, a-t-on ajouté.

OUARGLA. SALON INTERNATIONAL "BATISUD"

La 5^e édition du 19 au 22 janvier prochain

La 5^e édition du Salon International du Bâtiment, des Travaux publics et des Installations pétrolières "Batisud" se déroulera du 19 au 22 janvier prochain à Ouargla, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Inscrit dans le cadre de la stratégie de promotion de l'investissement et du renforcement de la dynamique économique de la région, ce salon verra la participation d'entreprises algériennes et étrangères venant exposer les nouvelles technologies liées au bâtiment, génie-civile, moyens et équipements de travaux publics et services pétroliers et gaziers, en plus d'explorer des opportunités de coopération entre opérateurs économiques, a fait savoir le responsable d'entité organisatrice de la manifestation, Abderraouf Seddouki. Le salon prévoit également la participation d'instances administratives, d'institutions bancaires



PH:DR
et d'entreprises publiques d'assurance pour vulgariser auprès des opérateurs, notamment les jeunes, leurs prestations et avantages destinés à soutenir l'investissement dans le Sud du pays. Cette manifestation permettra aussi aux participants d'examiner les opportunités de partenariat, d'animer des communications techniques sur les innovations

industrielles et technologiques dans le secteur des travaux publics et des installations énergétiques. Les organisateurs entendent, à travers cet événement international, valoriser les potentialités des régions du Sud, d'encourager les entreprises, étrangères et nationales, à investir dans les infrastructures et les projets énergétiques, levier essentiel

de développement local, et faire connaître les grands projets en cours.

Le Salon est organisé par l'entreprise "Souf-Foire" des salons et expositions, avec l'appui d'entreprises nationales, sous le patronage du ministre des travaux publics et des infrastructures de base et du wali d'Ouargla.

SÉTIF. MALADIES DE LA SPHÈRE ORL

L'importance de la radiologie dans le diagnostic soulignée lors d'une rencontre

Les participants à une Master Class (formation intensive de perfectionnement et de partage d'expérience) dédiée à la radiologie spécialisée dans les maladies de la sphère ORL, ouverte jeudi au "dôme" du Park Mall de Sétif, ont souligné "l'importance capitale de la radiologie dans le diagnostic précis des maladies liées à cette spécialité médicale". Dans ce cadre, le Pr Makhlouf Benzamit, président de l'Association des ORL de Sétif, a précisé que la radiologie "joue un rôle essentiel dans la prise en charge des différentes maladies de la sphère ORL, non seulement pour le diagnostic mais aussi en tant que moyen thérapeutique, grâce aux avancées réalisées dans le domaine de la radiologie interventionnelle". Le professeur Benzamit a ajouté que les avancées des techniques d'imagerie médicale ont "grandement contribué à améliorer la qualité du diagnostic des maladies de l'oreille, du nez et de la gorge", avant de souligner que "l'intelligence artificielle (IA)

représente également une avancée majeure qui a prouvé et continue de prouver son efficacité, jour après jour, et favorisera une transformation majeure dans l'avenir de cette spécialité". De son côté, le Dr Lilia Oukaour, spécialiste en radiologie des maladies ORL au Centre hospitalo-universitaire de Bab El Oued (Alger), a déclaré que l'imagerie médicale a "contribué à améliorer de manière significative la prise en charge des patients, notamment dans les cas complexes nécessitant une grande précision dans la détermination de la nature des maladies, ce qui aide les médecins à établir des programmes de traitement plus efficaces et à éviter les interventions dont l'utilité n'est pas assurée". Pour sa part, Walid Mounir Abdel-Rahmane, docteur en chirurgie ORL et professeur spécialisé à la faculté de médecine de l'université de Mansoura (Egypte), a indiqué que plusieurs pays arabes, dont l'Algérie et l'Egypte, ont "réalisé des notables dans ce type de chirurgie et se

sont distingués dans certains domaines", appelant à "consolider ces progrès en intégrant les technologies liées à l'IA dans les pratiques chirurgicales modernes pour améliorer davantage la qualité des soins". Cette manifestation scientifique de deux jours, organisée à l'initiative de l'association des praticiens ORL de la wilaya de Sétif, vise à renforcer les connaissances et les compétences des médecins dans le domaine des maladies de la sphère ORL en débattant et en présentant les dernières nouveautés et les techniques les plus récentes en radiologie et en imagerie médicale pour le diagnostic des maladies liées à cette spécialité pointue, et en échangeant des expériences, selon les organisateurs. Ce Master Class, inscrit également dans le cadre de la formation continue des médecins, rassemble environ 200 participants, dont des oto-rhino-laryngologues et des radiologues venus de plusieurs wilayas du pays, ainsi que de France, d'Egypte et de Turquie.

SKIKDA. RENCONTRE

Appel à requérir l'examen de l'anémie héréditaire

Les participants à une journée d'étude régionale sur les thalassémies (anémies héréditaires), organisée jeudi à Skikda, ont appelé à requérir l'examen de l'anémie héréditaire avant le mariage en tant que "mécanisme préventif fondamental" pour contenir sa progression d'une génération à l'autre. Les intervenants lors de cette rencontre organisée par la direction locale de la santé en coordination avec l'association locale « Errazi » des thalassémies à l'Institut national de formation supérieure paramédicale ont préconisé de renforcer la prévention

qui constitue « la solution la plus efficace » contre l'apparition de nouveaux cas de cette maladie. Le Dr Kamel Sebti, pédiatre et président de l'association « Errazi », a considéré que l'absence de dépistage précoce favorise les nouveaux porteurs de cette maladie constituant une charge lourde sur les plans médicaux et sociaux, estimant que le dépistage obligatoire de cette maladie avant le mariage « est devenu une nécessité impérative ». De son côté, Pr. Amel Djenouni, Hématologue au CHU d'Annaba, a préconisé la mise en place d'un plan d'ac-

tion qui vise à améliorer la prise en charge des malades en zones où cette pathologie présente un caractère endémique, faisant en sorte que le dépistage avant le mariage doit "constituer l'axe fondamental de ce plan". Le Dr Redouane Menghouz, pédiatre à l'hôpital d'El Kala (El Tarf), a abordé la prise en charge des crises de douleur intense chez les enfants atteints d'anémie falciforme requise dans beaucoup de cas une hospitalisation d'au moins une semaine, mettant en garde contre les risques de complications. Le directeur de la santé

de la wilaya a souligné que cette rencontre qui a regroupé des médecins des wilayas de Skikda, d'Annaba, d'El Tarf, de Jijel et de Bejaia a pour objectif de favoriser les échanges d'expériences et la formation continue des praticiens de la santé pour améliorer la qualité du diagnostic, du traitement et du suivi sanitaire. Les thalassémies sont des troubles héréditaires caractérisés par une diminution de la production d'hémoglobine, tandis que l'anémie falciforme est un trouble du sang marqué par la déformation des globules rouges.

TOUGGOURT. ONSC

Plus de 130 associations bénéficiant d'une journée de formation

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, jeudi à Touggourt, une journée de formation au profit de 135 associations locales, dans le cadre du programme national visant à renforcer les capacités des acteurs de la société civile. Intervenante à cette occasion, la représentante de l'ONSC, Zoulikha Khouni, a souligné que cette session de formation a pour objectif de consolider le rôle participatif des acteurs de la société civile avec les différentes institutions publiques, afin de contribuer au développement local et de promouvoir la culture de la participation et du bénévolat. Et d'ajouter que cette formation permet également de renforcer l'autonomie institutionnelle des associations et d'améliorer leurs performances sur les plans organisationnels et de gestion. Animés par des spécialistes et des membres de l'ONSC, les ateliers de cette rencontre ont été axés sur cinq thèmes principaux à savoir, le rôle de la société civile dans le renforcement du front intérieur, la lutte contre la désinformation et la manipulation médiatiques, la gestion administrative et financière des associations, la mission des acteurs de la société civile dans la lutte contre la drogue et les mécanismes de financement des projets associatifs. Cette journée de formation a également été l'occasion de présenter la plateforme numérique de l'ONSC dédiée aux associations, et destinée à améliorer la communication et la coordination entre les acteurs de la société civile à travers le pays, en facilitant l'accès aux ressources numériques et en offrant une interface pour exprimer ses préoccupations.

JIJEL. SANTÉ

Achèvement des travaux de réhabilitation de 39 salles de soins

Les travaux d'entretien et de réhabilitation de 39 salles de soins dans la wilaya de Jijel, engagés au titre de l'exercice 2025, ont été achevés, a indiqué jeudi le directeur de la santé et de la population, Abderrahmane Attout. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des malades au niveau des structures de santé, 39 salles de soins de plusieurs communes de la wilaya ont fait l'objet durant l'exercice en cours 2025 de travaux de réhabilitation et d'entretien totalement parachevés. Une enveloppe financière de 80 millions DA a été dégagée du budget de wilaya et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour effectuer ces travaux, a ajouté le même responsable. Selon la même source, les travaux de réhabilitation de trois polycliniques des deux communes de Jijel (2) et Djemaâ Béni Habibi (1) ont été également terminés et le travail est en cours pour trouver des solutions techniques à l'extension de l'établissement hospitalier spécialisé en rééducation fonctionnelle de la commune de Texenna pour accueillir des malades venant des différentes wilayas dans de meilleures conditions. Le secteur de la santé a connu à Jijel depuis début 2025 le recrutement de 241 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale en plus de 206 travailleurs de divers autres corps, selon M. Attout.

CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Réchauffement dans la région arabe

La région arabe se réchauffe à près du double de la moyenne mondiale, ont averti récemment des experts météorologiques de l'ONU, après que 2024 ait vu une chaleur sans précédent, des tempêtes destructrices et une pénurie d'eau croissante qui ont touché certaines des communautés les plus vulnérables du monde.

Le premier rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur l'état du climat dans la région arabe dresse un tableau saisissant d'une région sous pression constante due à la hausse des températures et à des conditions météorologiques de plus en plus extrêmes. L'agence de l'ONU a noté que « plusieurs pays [de la région arabe] ont signalé des températures supérieures à 50°C (122°F) l'an dernier, tandis que les températures moyennes régionales pour 2024 étaient supérieures de 1,08°C à celles de 1991 à 2020. Soulignant l'importan-



ce de ces données, la Secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, a noté que les températures brûlantes, marquées par des vagues de chaleur intenses et plus longues, « poussent la société à leurs limites... c'est tout simplement trop chaud à gérer », dit-elle. « La santé humaine, les écosystèmes et les économies ne peuvent pas supporter de longues périodes de plus de 50°C », a poursuivi le chef de l'OMM. « Les sécheresses deviennent de plus en plus fréquentes et sévères dans l'une des régions les plus en difficulté hydrique au monde. Et en même temps, nous avons assisté à des déluges perturbateurs et dangereux. » Le rapport de l'ONU indique une augmentation de 83 % des catastrophes enregistrées dans les pays arabes entre 1980-1999 et 2000-2019. En plus d'une chaleur record, la région – qui comprend 15 des pays les plus rares en eau au monde – a subi des tempêtes de poussière, des sécheresses prolongées et des inondations destructrices. La sécheresse s'est aggravée en 2024 dans l'ouest de l'Afrique du Nord après six saisons pluvieuses consécutives ratées, notamment au Maroc, en Algérie et en Tunisie, a indiqué l'OMM. Alors que dans des pays autrement arides, dont l'Arabie saoudite, Bahreïn et les Emirats arabes unis, des précipitations extrêmes et des crues soudaines ont causé morts et destructions. Ces chocs météorologiques ont accentué la pression sur des communautés déjà confrontées à des conflits, à une croissance démographique rapide, à l'urbanisation et à la fragilité économique. L'OMM a averti que sans mesures d'adaptation renforcées, ces pressions ne feront que s'intensifier à mesure que les températures poursuivent

leur rapide hausse. 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée dans la région arabe. L'OMM appelle à une meilleure coordination sur l'action climatique. Les extrêmes croissants remodelent déjà la vie quotidienne dans la région arabe, où les pénuries d'eau s'aggravent à mesure que les températures plus élevées accélèrent l'évaporation et sollicitent les réserves d'eau souterraine.

Les centres urbains font face à des menaces croissantes pour l'approvisionnement en énergie, les réseaux de transport et la santé publique, en particulier pour les personnes travaillant en extérieur ou vivant dans des logements informels. Dans les zones rurales, une sécheresse prolongée érode la production alimentaire et impose des compromis difficiles entre l'agriculture, l'utilisation domestique de l'eau et la protection de l'environnement. Claire Ransom, responsable scientifique associée à la section Surveillance du climat et des politiques de l'OMM, a souligné que la chaleur extrême ne représente que de nombreuses menaces météorologiques extrêmes. « Des tempêtes de poussière, de graves inondations et d'autres extrêmes climatiques ont exercé une pression immense sur les communautés de toute la région en 2024, perturbant des vies et touchant des millions de personnes », a-t-elle déclaré. Le rapport ne se contente pas de dresser un état des lieux : il intègre aussi les projections de l'agence onusienne quant à l'évolution du climat. Celles-ci prévoient, dans des « scénarios d'émissions élevées », une hausse potentielle des températures moyennes pouvant atteindre 5°C d'ici à la fin du siècle dans cette partie du globe.

AGENCE AMÉRICAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Les climato-sceptiques imposent leur version

L'Agence américaine de l'environnement (EPA) ne mentionne plus la responsabilité humaine dans le changement climatique. L'EPA multiplie discrètement les révisions de ses contenus en ligne sur le climat. La presse américaine dévoile qu'elle a effacé de son site toute référence au rôle des activités humaines dans le réchauffement de la planète. Selon le Washington Post, ces modifications datent du mois d'octobre. Désormais, sur la page intitulée « Les causes du changement climatique », l'agence privilie une explication du phénomène fondée sur des « processus naturels », tels que les éruptions volcaniques ou les variations de l'activité solaire. Le journal a également constaté qu'une page qui établissait le lien entre la fonte de la calotte glaciaire et la hausse du niveau des océans a été supprimée. « L'agence ne répond plus aux injonctions de la secte climatique », s'est félicitée la porte-parole de l'EPA, Brigit Hirsch, dans un communiqué adressé au Washington Post. L'EPA a perdu de sa crédibilité scientifique depuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir. Le président, qui nie toute responsabilité humaine dans le changement climatique et affirme qu'il s'agit de « la plus grande arnaque jamais menée contre le monde », a la main sur la nomination du dirigeant de l'agence. En janvier 2025, il a ainsi choisi Lee Zeldin, ancien élé républicain et fervent défenseur des énergies fossiles, pour en prendre la tête. Depuis, l'agence a annoncé la mise en œuvre d'un plan qui vise à supprimer 22% de ses effectifs, à la suite des déclarations de Donald Trump, en février, qui disait vouloir réduire de 65% les personnels de l'Agence de protection de l'environnement. En août, l'EPA a également licencié 8 des 170 employé·es qui avaient signé une lettre critiquant l'orientation climatosceptique impulsée par Lee Zeldin et Donald Trump. L'abandon de la mention du rôle de l'activité humaine dans le changement climatique est « l'un des revirements les plus spectaculaires que nous ayons connus jusqu'à présent dans le domaine du climat », se désole Daniel Swain, spécialiste du climat à l'université de Californie, cité par le Washington Post. Il s'ajoute au bannissement régulier, par l'administration Trump, de certains termes dans les rapports du Bureau de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, parmi lesquels « changement climatique » ou « vert ». Dans une interview donnée à l'Agence France-Presse (AFP) début décembre, le président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), mandaté par l'ONU, Jim Skea, a mis en garde contre tout déni du rôle humain dans le phénomène : « Sans équivoque, les humains sont la cause du changement climatique auquel nous assistons », a martelé le spécialiste. D'autant plus que la planète s'apprête à franchir le seuil critique de +1,5 degré de réchauffement par rapport au milieu du 19ème siècle selon l'observatoire Copernicus.

INFO

CHAMPIONS DE LA TERRE

Cinq précurseurs dans le domaine du climat

Alors que les conséquences de la crise climatique sont de plus en plus lourdes, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a désigné mercredi cinq précurseurs dans le domaine du climat comme lauréats du prix « Champions de la Terre » 2025. Ces cinq lauréats, qui œuvrent dans des domaines allant de la justice climatique au développement durable et à la protection des forêts, démontrent que des actions audacieuses peuvent entraîner de réels changements pour les populations et la planète. « Alors que les effets mondiaux de la crise climatique s'intensifient, l'innovation et le leadership dans tous les secteurs de la société n'ont jamais été aussi essentiels », a déclaré Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE. Le prix « Champions de la Terre » du PNUE, qui en est à sa 20ème édition, est la plus haute distinction environnementale des Nations Unies. Il récompense les leaders environnementaux qui apportent des solutions importantes dans leur domaine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En décembre 1997, la COP3 a adopté le protocole de Kyoto (au Japon), premier texte qui introduit des engagements contraints pour les pays développés qui doivent réduire de 5 % leurs émissions de GES à l'échéance 2012. 2001, les États-Unis ont annoncé qu'ils ne ratifieront pas ce texte.

Repéré pour vous

Le premier rapport élaboré par l'OMM en partenariat avec la Ligue des États arabes et la Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie occidentale, vise à éclairer la prise de décisions dans une zone qui compte 15 des pays les plus pauvres en eau de la planète.

RENTRE JEUDI AU PAYS **Petković rendra aujourd'hui sa liste pour la CAN**

Selon les informations en notre possession, le sélectionneur national Vladimir Petković est rentré jeudi au pays afin de poursuivre les préparatifs liés à la Coupe d'Afrique des Nations. Cette venue marque une étape importante dans la finalisation des choix sportifs et de la logistique entourant la sélection nationale.

Deux noms retiennent particulièrement l'attention : Victor Lekhal, et Achraf Abada. Contrairement à certaines spéculations, les deux joueurs ne figuraient pas dans la liste élargie que la Fédération algérienne de football a transmise le 20 novembre.

Cet élément administratif est déterminant : puisque ces joueurs n'étaient pas présents dans la liste préliminaire déposée auprès de la CAF, il est désormais impossible de les convoquer pour la CAN, même en cas de blessures d'autres joueurs ou de changement d'avis du staff technique.

Concernant Boulbina, la situation est différente. Le joueur fait bien partie de la liste élargie, ce qui laisse théoriquement la porte ouverte à

Ph:DR

une convocation officielle.

Cependant, selon nos sources, il serait hors des plans du staff pour cette édition de la CAN. Sa présence dans la liste préliminaire apparaît donc davantage comme une option de sécurité plutôt qu'une réelle candidature à une place dans les 23.

L'arrivée de Petković en Algérie devrait permettre de finaliser les derniers ajustements et d'entamer une phase décisive dans la préparation des Verts. L'exclusion de certains joueurs dès la liste élargie montre la volonté du sélectionneur de resserrer le groupe autour de profils qu'il juge compatibles avec son projet de jeu et les exigences de la compétition.

La liste finale, qui devrait être dévoilée aujourd'hui, est très attendue par les supporters, qui espèrent voir une

équipe cohérente, compétitive et capable de briller lors de cette nouvelle édition de la CAN.

L'équipe nationale attendue à Rabat le 19 décembre. L'équipe nationale de football d'Algérie s'apprête à entamer une nouvelle étape de sa préparation en vue de ses prochaines échéances internationales.

Selon les informations communiquées, les Verts arriveront à Rabat, au Maroc, le vendredi 19 décembre, où ils poursuivront leur mise au point avant d'entrer en phase compétitive.

Avant de rejoindre la capitale marocaine, la sélection algérienne effectuera un court mais intensif regroupement au Centre Technique National de Sidi Moussa, près d'Alger.

Ce mini-stage permettra aux joueurs : d'effectuer une remise en forme physique, de

renforcer les automatismes collectifs, et de finaliser les derniers ajustements tactiques souhaités par le staff technique.

Ce passage à Sidi Moussa constitue un point crucial, car il offre au groupe un environnement familial et parfaitement adapté pour une préparation ciblée.

Une fois installés à Rabat, les joueurs bénéficieront de quatre jours d'entraînements intensifs. Cette période sera dédiée : à l'acclimatation, à la mise au point stratégique, et à l'analyse des adversaires.

Les Verts ouvriront leur campagne par un premier match face à la sélection soudanaise, un rendez-vous important qui permettra de jauger le niveau physique et technique du groupe après cette phase.

Hakim S.



LE CAPITAINE DES VERTS SE PLAÎT EN ARABIE SAOUDITE **Riyad Mahrez prolongé jusqu'à 2028**

Dans une décision qui confirme son statut de star majeure du championnat saoudien, Riyad Mahrez a officiellement prolongé son contrat avec Al-Ahli Jeddah jusqu'en 2028. Un engagement fort qui témoigne de l'influence grandissante du capitaine algérien au sein du club. Arrivé en provenance de Manchester City à l'été 2023, Mahrez s'est rapidement imposé comme un élément incontournable de l'équipe.

Lors de sa première saison, il a signé des statistiques impressionnantes : 17 buts inscrits, 18 passes décisives, une contribution directe aux titres de la Ligue des champions d'Asie et de la Supercoupe saoudienne, notamment lors de la victoire face à Al-Nassr. Des performances qui ont convaincu la direction d'Al-Ahli de sécuriser son avenir au club pour quatre années supplémentaires. Au-delà de ses chiffres, Mahrez a apporté une véritable plus-value mentale. Son expérience européenne, son calme et son influence dans le vestiaire en



ont fait un leader naturel. La prolongation de son contrat reflète donc autant son impact sur le terrain que son rôle dans la dynamique du groupe. Désormais stabilisé à Al-Ahli, Mahrez peut se concentrer pleinement sur son prochain grand défi : la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc. À 34 ans, le capitaine des Verts sait que les opportunités de briller sur la scène continentale deviennent plus rares. Cette stabilité contractuelle lui offre un cadre idéal pour préparer la compétition dans les meilleures conditions, loin des incertitudes liées au mercato.

En prolongeant jusqu'en 2028, Riyad Mahrez confirme : son attachement au projet sportif d'Al-Ahli, sa volonté de rester compétitif au plus haut niveau, et son ambition d'ajouter de nouveaux titres à son palmarès déjà riche.

Un nouveau chapitre s'ouvre donc pour la star algérienne, entre ambitions saoudiennes et rêves continentaux.

H. S.

COUPE D'ALGÉRIE

PAC et CSC tracent la voie

L'ouverture des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie 2025-2026 a offert une première salve de rencontres où la logique sportive a été parfaitement respectée. Entre confirmations attendues, sérieux affiché et émergence de quelques outsiders ambitieux, cette entame rappelle que la Dame Coupe ne pardonne ni les relâchements ni les approximations. Dans un calendrier dense et exigeant, les clubs de l'élite ont démontré qu'ils avaient retenu la leçon des éditions précédentes.

Le Paradou AC a ouvert le bal en patron. Sur sa pelouse, face à l'USM Faubourg, modeste pensionnaire de l'interrégions, le club algérois n'a pas laissé place au doute. Dès la 4e minute, Kermiche a rapidement libéré les siens, confirmant la volonté du PAC de gérer la rencontre avec sérieux. L'équipe, réputée pour sa rigueur et sa formation, a continué à imposer son rythme, avant que Soukkou ne double la mise à la 31e minute d'une frappe clinique. Ce succès 2-0, maîtrisé de bout en bout, porte à six le nombre de victoires consécutives du Paradou toutes compétitions confondues, une dynamique remarquable à cette période de la saison. Grâce à ce succès sans fraîcheur, le Paradou se projette désormais vers un déplacement périlleux en 1/8e de finale pour affronter le CA Batna. Le club des Aurés a signé la victoire la plus large de la journée en atomisant l'ESM Koléa 5-1, confirmant que cette formation de Ligue 2 est à prendre très au sérieux. Ce duel PAC-CAB promet, déjà, une opposition de styles où l'efficacité du premier



ification, offrirait un savoureux derby de l'Est, attendu pour son intensité autant que pour son enjeu sportif.

LES CLUBS DE LIGUE 2 BRILLENT EN DÉPLACEMENT

Autre qualification attendue : celle du CS Constantine, là aussi obtenue avec maîtrise. Le club de l'antique Cirta, qui a vécu une semaine mouvementée avec le départ de son entraîneur bosniaque Ruzmir Cviko, a répondu sur le terrain. Face au CR Témouchent, dauphin du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, les Constantinois ont plié l'affaire dès les 45 premières minutes. Dib, leur capitaine, a montré la voie (20e) avant que Tahar ne double la mise dans la foulée (22e). En seconde période, Mouaki (56e) s'est chargé de sceller définitivement le sort d'un match où le CSC n'a jamais tremblé. Cette qualification intervient dans un contexte où les dirigeants constantinois doivent rapidement préparer la suite, notamment en vue du prochain match de coupe. Le CSC affrontera en 1/8e de finale le vainqueur du duel US Béchar Djedid - ES Sétif. Ce dernier, en cas de qualification, reste une compétition.

Mohamed Amine Toumiat

BESIKTAS RELANCE LA PISTE

Hadjam vers un départ des Yong Boys ?

Le mercato hivernal n'a pas encore ouvert ses portes que certains dossiers semblent déjà prêts à s'accélérer. Jaouen Hadjam, latéral gauche international algérien, pourrait être l'un des premiers mouvements majeurs de janvier tant son profil plaît à Besiktas. Entre stratégie sportive, contraintes calendaires et ambition individuelle, son avenir pourrait se jouer en quelques jours seulement.

L'intérêt du Besiktas pour Jaouen Hadjam ne date pas d'hier, mais il a pris un tournant décisif cette semaine. Le club turc, désireux de renforcer son couloir gauche dès janvier, a envoyé son directeur sportif Serkan Regber en Suisse pour observer une dernière fois le joueur lors du duel de Ligue Europa entre Young Boys et Lille. Cette présence au Wankdorf traduit une volonté claire : lever les derniers doutes



pour des raisons financières. Comme l'avait expliqué le vice-président du club, Hüseyin Yücel, la rupture préalable du contrat d'Alex Oxlade-Chamberlain aurait fait grimper la facture totale à près de 12 millions d'euros, un effort jugé incompatible avec les budgets du moment. Depuis cette tentative avortée, Hadjam a considérablement renforcé son statut. Arrivé à Berne en janvier 2024 après un passage difficile à Nantes, il s'est imposé comme l'un des meilleurs latéraux du championnat

pour des raisons financières. Comme l'avait expliqué le vice-président du club, Hüseyin Yücel, la rupture préalable du contrat d'Alex Oxlade-Chamberlain aurait fait grimper la facture totale à près de 12 millions d'euros, un effort jugé incompatible avec les budgets du moment. Depuis cette tentative avortée, Hadjam a considérablement renforcé son statut. Arrivé à Berne en janvier 2024 après un passage difficile à Nantes, il s'est imposé comme l'un des meilleurs latéraux du championnat

pour des raisons financières. Comme l'avait expliqué le vice-président du club, Hüseyin Yücel, la rupture préalable du contrat d'Alex Oxlade-Chamberlain aurait fait grimper la facture totale à près de 12 millions d'euros, un effort jugé incompatible avec les budgets du moment. Depuis cette tentative avortée, Hadjam a considérablement renforcé son statut. Arrivé à Berne en janvier 2024 après un passage difficile à Nantes, il s'est imposé comme l'un des meilleurs latéraux du championnat

M. A. T.

CLASSEMENT FIFA

Les Algériennes bondissent

En football, certaines avances valent bien plus que de simples chiffres dans un tableau statistique. Le nouveau classement féminin publié par la FIFA, ce jeudi, illustre parfaitement cette vérité : l'équipe nationale algérienne, longtemps en quête de stabilité, s'offre l'un des plus beaux progrès du mois et retrouve une dynamique qui la replace au cœur du paysage africain. Un signal fort à quelques mois d'une CAN 2026 très attendue. La sélection féminine d'Algérie gagne sept places dans le dernier classement mondial, une progression rare à ce niveau, qui la propulse désormais au 73e rang. Cette montée, loin d'être anecdotique, traduit les résultats solides construits depuis plusieurs mois sous la direction de l'entraîneur Farid Benstiti. Avec un total de 1322,267 points, les Vertes signent leur meilleure série depuis plusieurs années, confirmant leur retour progressif parmi les nations montantes du continent. Ce bond reflète d'abord la qualification obtenue en octobre pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2026. Les Algériennes ont réalisé un exploit en sortant le Cameroun, l'une des grandes puissances africaines, au terme d'une double confrontation parfaitement maîtrisée : une victoire 2-1 à Oran, puis un succès 1-0 à Douala, dans un contexte hostile. Cette performance, saluée sur le plan continental, a permis à l'équipe de reprendre confiance et d'instaurer une dynamique collective qui se retrouve aujourd'hui dans le classement FIFA. Au mois de novembre, les coéquipières de Chloé Ngazi ont consolidé cette lancée en remportant un premier match amical face au Kenya (2-1) avant de concéder un nul (1-1) lors d'une seconde rencontre disputée à Blida. Ces tests, préparés dans une logique de continuité, ont confirmé que l'Algérie possède désormais une ossature solide, un état d'esprit conquérant, et des certitudes technico-tactiques qui lui avaient longtemps manqué. Le nouveau visage affiché par la sélection prouve que le travail de fond entrepris depuis plusieurs mois commence à porter ses fruits.

UN WEEK-END CHARGÉ ET DÉCISIF

La suite des 1/16es de finale promet d'animer tout le week-end. Dès samedi, plusieurs affiches seront scrutées de près, notamment RC Arbaâ - ES Mostaganem et JS Saoura - AS Khroub. Le MC Alger entrera également dans la danse lors d'un choc 100% Ligue 1 face à l'USM Khenchela, tandis que l'ES Ben Aknoun tentera d'éviter le piège de l'ESF Bir El-Ater. Dimanche, l'USM Alger affrontera le MO Constantinois dans une rencontre qui, sur le papier, semble équilibrée. Enfin, lundi, le CR Belouizdad clôturera cette étape avec un déplacement à Aïn Benian pour y rencontrer le WBA, un adversaire qui pourrait se révéler particulièrement tenace dans un match où l'écart hiérarchique n'est jamais une garantie. Reste désormais à savoir si la logique observée jeudi s'étendra à l'ensemble des rencontres, ou si la magie de la Coupe offrira ses premiers rebondissements.

UNE NOUVELLE HIÉRARCHIE AFRICAINE ?

Le bond algérien intervient dans un contexte continental en pleine évolution. Le Nigeria, nation la plus titrée d'Afrique avec dix sacres continentaux, recule légèrement mais reste la référence, désormais au 37e rang mondial. L'Afrique du Sud, championne d'Afrique en 2022, connaît également un léger repli et occupe la 55e place. Le Ghana, en revanche, signe une belle progression et grimpe au 62e rang, confirmant la montée en puissance des Black Queens. Dans ce jeu d'ascension et de recul, l'Algérie se fraie une place nouvelle, portée par un projet sportif plus cohérent et une ambition assumée. La progression au classement n'est pas un aboutissement, mais un indicateur de potentiel. Elle montre que les Vertes peuvent prétendre, si elles maintiennent ce niveau, à se rapprocher rapidement du top 15 continental dans les mois à venir. La hiérarchie mondiale, elle, reste dominée par l'Espagne. Championnes du monde et vainqueures de la Ligue des Nations, les Ibériques conservent leur première place, devant les États-Unis et l'Allemagne. Cet ordre, solidement établi, rappelle combien la continuité, la professionnalisation et l'investissement structurel sont essentiels dans le football féminin international. Au-delà de la simple lecture du classement, la progression algérienne pose une question centrale : celle de la capacité des joueuses à maintenir ce rythme jusqu'à la CAN 2026. Les mois à venir seront déterminants, entre préparation, matchs de haut niveau et consolidation d'un groupe qui gagne en maturité. L'Algérie a aujourd'hui l'opportunité de franchir un cap historique, à condition d'inscrire cette dynamique dans la durée. Reste désormais à savoir si toutes les planètes s'aligneront enfin pour que Hadjam prenne, cet hiver, la direction d'Istanbul.

M. A. T.

A PEINE AVOIR ACCUEILLI QUELQUES MATCHS

Dégradation de l'état de la pelouse du stade de Douéra

Malgré les efforts considérables consentis ces dernières années par les pouvoirs publics pour dorer le football algérien de stades de hautes factures, force est de constater que ces efforts ne sont pas suivis par un bon entretien des pelouses naturelles des nouveaux joyaux du sport roi du pays.



Si moderne, elle montre désormais des signes évidents de fatigue, de jaunissement et de dégradation prémature. Une situation qui soulève plusieurs questions, notamment sur les méthodes d'entretien mises en œuvre depuis son inauguration.

Aujourd'hui, l'état du gazon du stade de Douera rappelle à quel point un simple détail technique peut avoir des conséquences majeures. Les responsables sont désormais placés devant un impératif : revoir d'urgence la stratégie d'entretien afin d'éviter que la situation ne s'aggrave et pour garantir aux joueurs un terrain digne des standards sportifs. La question demeure : s'agira-t-il d'un simple ajustement technique ou faudra-t-il entreprendre une réhabilitation complète de la pelouse ? Quoi qu'il en soit, l'expérience démontre déjà une chose : arroser une pelouse de manière flagrante ce qui se produit lorsqu des normes d'entretien internationalement reconnues ne sont pas respectées.

Hakim S.

TRANSFERTS

Salim Boukhanouchouche s'engage avec le CR Belouizdad

L'ex-milieu de terrain de l'USM Alger, Salim Boukhanouchouche, s'est engagé avec le CR Belouizdad, a indiqué mercredi soir le club de Ligue 1 de football sur ses réseaux sociaux. "Le CR Belouizdad annonce la signature du milieu de terrain Salim Boukhanouchouche, libre de tout contrat. Le joueur débutera l'entraînement avec l'équipe dès aujourd'hui et son inscription officielle sera finalisée à l'ouverture du mercato hivernal. Boukhanouchouche devrait porter le numéro 18 durant son passage au club", peut-on lire sur le communiqué du CRB. Lié à l'USM Alger jusqu'en juin 2026, le milieu de terrain âgé de 34 ans avait résilié son contrat à l'amiable. Considéré comme un titulaire à part entière lors du précédent exercice, le natif de Merouana (Batna) ne faisait plus partie de l'échiquier de l'entraîneur Abdelhak Benchikha depuis octobre dernier. L'ancien international algérien était également convoité par plusieurs clubs algériens notamment le MCA.

TUNISIE

Sami Trabelsi dévoile la liste pour la CAN-2025

Le sélectionneur tunisien, Sami Trabelsi, a dévoilé jeudi la liste des joueurs retenus pour la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025 (21 décembre-18 janvier).

En prévision de la CAN 2025, la sélection tunisienne effectuera une dernière étape du 12 au 19 décembre à Tabarka, ponctuelle d'un match amical à domicile clos contre le Botswana, le 18 décembre. La Tunisie évoluera dans le groupe C et ouvrira face à l'Ouganda le 23 décembre, avant d'affronter le Nigéria le 27 décembre, puis de clôturer le premier tour contre la Tanzanie le 30 décembre.

La liste des joueurs tunisiens retenus pour la CAN-

2025 :

- Gardiens :** Aymen Dahmen (CS Sfaxien, Tunisie), Béchir Ben Saïd (Espérance ST, Tunisie), Noureddine Farhati (Stade Tunisien), Sabri Ben Hassan (Etoile du Sahel, Tunisie).
- Défenseurs :** Yassine Meriah (Espérance ST, Tunisie), Montassar Talbi (FC Lorient, France), Dylan Bronn (Servette FC, Suisse), Adam Arous (Kasimpasha, Turquie), Nader Ghadr (Akhmat Grozny, Russie), Mohamed Ali Ben Romdhane (Al-Ahly, Egypte).
- Attaquants :** Elias Saad (FC Augsbourg, Allemagne), Elias Achouri (FC Copenhagen, Danemark), Sebastian Tounekti (Celti Glasgow, Ecosse), Farès Chaouat (Club Africain, Tunisie), Hazem Mastour (Dynamo Makhachkala, Russie), Seifeddine Jaziri (Zamalek, Egypte).
- Milieux :** Ellyes Skhiri (Ein-

GOALBALL

Les sélections algériennes sacrées championnes d'Afrique

Les sélections algériennes de goalball (messieurs et dames) ont été sacrées championnes d'Afrique en Egypte, après avoir remporté la finale, mercredi soir, face à leurs homologues égyptiens, décrochant ainsi leurs billets pour les prochains Mondiaux, prévus en Chine. Les finalistes, chez les messieurs comme chez les dames, représenteront l'Afrique au rendez-vous mondial prévu du 20 au 26 juin 2026. L'équipe masculine algérienne a réussi à battre la formation égyptienne, détentrice du titre en 2023, sur le score de 4-3 (mi-temps : 3-3), au terme d'un match très disputé et à haute tension entre les deux sélections, déjà opposées lors du premier tour, remporté alors par l'Egypte (14-05). Les trois joueurs algériens qui ont mené le match (Abdelhalim Larbi, Ishak Boutaleb et le capitaine Mohamed Mokrane) étaient déterminés, au même titre que leurs coéquipiers sur le banc, à reprendre le titre perdu deux années auparavant. Ils avaient cependant que la mission serait difficile. Les consignes du capitaine étaient simples : "Il faut impérativement reprendre le titre. Notre notoriété plaide pour nous. Il faut oublier les matchs du premier tour, nous sommes meilleurs. La clé du match réside dans une très bonne défense, l'attaque fera le reste", a déclaré l'ancien baroudeur de l'équipe, l'un des meilleurs tireurs de goalball au monde, dans les vestiaires pour motiver ses coéquipiers. L'équipe de l'entraîneur Samir Belhouchat, très concentrée, a su maîtriser le début de match, menant 3-0 après six minutes de jeu grâce au baroudeur Mokrane. Néanmoins, l'équipe hôte est revenue progressivement dans la rencontre et la seconde moitié de la 1re période, jusqu'à égaliser 3-3 avant la mi-temps. La seconde période a été marquée par de nombreuses occasions manquées et une solide défense de part et d'autre, jusqu'à la minute décisive qui a permis au meilleur buteur du tournoi, Mohamed Mokrane, d'inscrire le but du sacre (3-4). Un scénario similaire a caractérisé la finale dames, où la sélection algérienne, championne d'Afrique depuis 2015, a conservé sa couronne, comme prévu, en battant l'Egypte sur le score de 8-4. Les deux équipes s'étaient déjà rencontrées lors du premier tour, chacune remportant un match. Une belle était donc nécessaire pour désigner le champion d'Afrique 2025. Les sélections algériennes (messieurs et dames), tout comme l'Egypte, représenteront l'Afrique au prochain Mondial de goalball. Le championnat d'Afrique 2025, organisé en Egypte, a réuni, chez les messieurs, l'Algérie, l'Egypte, le Cameroun, la Libye et le Niger, tandis qu'en dames, seules l'Algérie et l'Egypte étaient présentes. Après le premier tour, l'Algérie a éliminé en demi-finale le Cameroun (3-0), et l'Egypte s'est qualifiée face à la Libye (11-0).

La sélection algérienne masculine était composée de : Mohamed Mokrane, Mebarki Omar, Boutajine Jalel, Manceri Bouabri, Larbi Abdellah et Ishak Boutaleb. La sélection féminine comprenait : Benallou Bakhta, Boulafkhar Lamia, Ibiz Khalida et Slimi Salihia, sous la houlette du sélectionneur national Saad Boutiba.



LE SYNDROME DE NOONAN

Tout savoir sur cette maladie rare

Le syndrome de Noonan est une maladie rare d'origine génétique caractérisée entre autres par un aspect particulier des traits du visage (dysmorphie faciale), des anomalies cardiaques congénitales et une petite taille. Il existe parfois un déficit intellectuel ainsi qu'un retard d'acquisition du langage.

In existe actuellement aucun traitement spécifique contre le syndrome de Noonan. Le syndrome de Noonan est la plus fréquente des Rasopathies, les maladies liées à un dysfonctionnement de la protéine RAS. Cette protéine joue un rôle déterminant dans le développement de l'embryon in utero, en particulier le développement cardiaque, dans la transmission entre les neurones et dans la réponse cellulaire à l'hormone de croissance.

Dans 40% à 50% des cas, le syndrome de Noonan est dû à une mutation du gène appelé (PTPN11) localisé sur le chromosome 12. Ce gène permet la fabrication de la protéine tyrosine phosphatase SHP-2 qui est présente en grande quantité dans l'organisme. Elle joue un rôle dans la régulation des informations échangées entre les cellules et



intervient dans de nombreuses fonctions de l'organisme.

CES MUTATIONS PEUVENT APPARAÎTRE DE DEUX FAÇONS PRINCIPALES:

Mutations hérétées: si un parent est porteur d'une mutation dans un des gènes impliqués, il a 50% de chances de la transmettre à son enfant. Cela explique pourquoi certaines familles comptent plusieurs membres atteints du syndrome.

Mutations de novo: dans environ la moitié des cas, la mutation apparaît spontanément chez l'enfant, sans qu'elle soit présente chez l'un des parents. Ces mutations de novo se produisent souvent au moment de la formation des gamètes (ovules ou spermatozoïdes) ou pendant les premières divisions cellulaires après la fécondation.

SYMPTÔMES DU SYNDROME DE NOONAN

Les symptômes du syndrome de Noonan varient considérablement,

Les changements dans les traits du visage sont l'un des symptômes les plus visibles. Parmi ceux-ci, on trouve : Oreilles tournées vers l'arrière et placées bas, yeux écarquillés avec paupières tombantes et iris bleu pâle ou vert, grosse tête avec un front proéminent, ligne de cheveux basse, dents de travers,

visage tombant, Nez à base large et pointe bulbueuse, problème d'audition, mouvement rapide du globe oculaire, cataracte, cheveux clairsemés, bouche avec une rainure entre le nez et la bouche et de larges pics sur la lèvre supérieure, palais très arqué et petite mâchoire inférieure. De nombreuses personnes diagnostiquées avec le syndrome de Noonan sont également confrontées à des problèmes de croissance, tels que: Difficulté à manger, poids anormal, carence hormonale, petite taille, puberté retardée.

Autres conditions observées chez les personnes souffrant du syndrome de Noonan sont les suivantes :

Épaississement des muscles cardiaques, rythme cardiaque irrégulier, trou dans le cœur, déformation de la colonne vertébrale, testicules non descendus (cryptorchidie), mamelons écartés, saignement excessif en cas de blessure. Aussi, une poitrine de forme étrange, souvent avec un sternum surélevé (pectus carinatum) ou un sternum enfoncé (pectus excavatum), cou court, souvent avec des muscles du cou proéminents (trapèze) ou des plis cutanés supplémentaires (cou palmé), risque accru de troubles de l'apprentissage ainsi que de déficience intellectuelle légère.

Ania N

LE MAGNÉSIUM : Un minéral protecteur de l'ADN et procureur de la longévité



Une étude australienne récente montre que des niveaux insuffisants de magnésium peuvent endommager l'ADN, augmentant la vulnérabilité à certaines maladies. Une étude, publiée en juin 2024 dans l'European Journal of Nutrition le confirme : « le magnésium est l'un des éléments les plus courants dans le corps humain et joue un rôle important en tant que cofacteur des enzymes nécessaires à la réplication et à la réparation de l'ADN et à de nombreux autres mécanismes biochimiques ». Mais alors que nombreuses sont les personnes à être victimes d'une carence sans le savoir, le manque de magnésium serait un terrain propice à l'apparition de pathologies. C'est en étudiant les échantillons de sang de 172 adultes que les scientifiques sont parvenus à établir que « les personnes ayant une faible teneur en magnésium ont des dommages à l'ADN plus importants ». L'étude a montré une corrélation directe entre de faibles niveaux de magnésium dans le sang (moins de 18 mg/L) et une augmentation des dommages à l'ADN. Les taux sanguins de magnésium, d'homocystéine (Hcy), de folate et de vitamine B12 ont été mesurés, montrant une corrélation inverse entre le magnésium et l'Hcy et une corrélation positive entre le magnésium, le folate et la vitamine B12. Cela indique qu'un taux suffisamment élevé de magnésium dans le sang est essentiel pour protéger nos gènes de la toxicité causée par l'homocystéine, qui augmente lorsque l'acide folique et la vitamine B12 sont déficients.

Ania N

BON À SAVOIR : Des conseils pour augmenter le taux de vitamine D dans le corps

Le manque de vitamine D, souvent appelée la « vitamine du soleil », est un problème courant, surtout en hiver lorsque l'exposition au soleil est réduite. Cette vitamine est essentielle pour notre santé, jouant un rôle crucial dans le renforcement du système immunitaire, la santé des os et la régulation de l'humeur. Voici quelques remèdes de grand-mère pour le manque de cette vitamine. Exposez votre peau au soleil : Pour avoir un stock suffisant, exposez votre visage, votre nuque, vos avant-bras ainsi que vos jambes au soleil entre 20 et 30 minutes par jour, de mai à septembre. Pensez aux aliments riches en vitamine D : Au-delà de l'exposition au soleil, certains aliments peuvent vous apporter de la vitamine D. Parmi eux, on peut citer les poissons gras (sardine, maquereau, hareng, saumon) le jaune d'oeuf, le beurre, certains champignons, le chocolat noir... Adoptez une hygiène de vie équilibrée : Une attention toute particulière doit être apportée à l'hygiène de vie. En effet, le sport trop intensif, un manque de sommeil, un foie surchargé ou encore des reins fatigués sont autant de facteurs qui vous font surconsommer de la vitamine D. Dormez à heures régulières, en évitant les écrans avant l'heure du coucher et évitez les excitants (thé, café, chocolat) après 15h. Optez pour une alimentation saine et équilibrée, contenant des aliments variés, de qualité et de saison. Le but étant de couvrir vos besoins nutritionnels en macronutriments (protéines, lipides, glucides) et en micronutriments (vitamines et minéraux) pour le bon fonctionnement de l'organisme. Apprenez à mieux vivre avec le stress : L'hormone de stress empêche la vitamine D de jouer son rôle. Pensez aux exercices de respiration, de méditation. Faites des balades en forêt, si vous en avez l'occasion, le but étant de vous alléger de votre charge mentale émotionnelle.

L'ASTHME CHEZ LES PLUS PETITS: Une maladie qui ralentit la dynamique de l'enfant

Quand l'enfant commence à découvrir la nature et à développer le plaisir de jouer et de courir, un phénomène peut apparaître chez certains, un manque de souffle et une difficulté à suivre le rythme de leurs camarades. C'est ainsi que peut se manifester la maladie de l'asthme. En effet, l'asthme est une maladie inflammatoire chronique des voies respiratoires, en particulier des bronches. Il se caractérise par des épisodes répétitifs et intenses de difficulté respiratoire. En raison de l'inflammation, les bronches sont enflées et produisent des sécrétions épaisses (mucus), ce qui contribue à fermer en partie les voies respiratoires. De plus, les muscles des bronches qui se contractent (bronchospasme) accentuent la difficulté respiratoire, car l'air ne peut pas circuler librement dans les poumons. Cette maladie existe en deux types à savoir, l'asthme épisodique et l'asthme persistant. L'asthme épisodique touche les enfants de 1 à 5 ans. Les symptômes se manifestent alors pendant quelques jours, pour disparaître après un traitement approprié puis réapparaître un peu plus tard lors de la



prochaine infection des voies respiratoires supérieures. Ce type d'asthme disparaît habituellement à l'âge scolaire. Cependant il existe l'asthme persistant est caractérisé par des symptômes fréquents. Il peut se développer pendant la petite enfance, mais apparaît plus souvent pendant la période scolaire. Il peut persister pendant toute la vie de la personne.

Quels sont les facteurs qui déclenchent des crises d'asthme ?

Plusieurs facteurs peuvent provoquer des symptômes d'asthme, en particulier les infections virales des voies respira-

toires supérieures, qui sont fréquentes chez les enfants d'âge préscolaire. Chez les enfants âgés de plus de 5 ans, la crise d'asthme peut être causée par une réaction allergique lorsqu'ils sont exposés à certains allergènes dans l'air. Parmi les allergènes fréquents, il y a les acariens (mites de poussières), les pollens, les animaux (chien, chat) et les moisissures. Plus rarement, d'autres allergènes peuvent aussi être en cause, comme certains aliments ou médicaments. La pollution, le froid, un effort physique intense et le stress constituent également des facteurs qui déclenchent une crise d'asthme. Ces facteurs peuvent

varier d'un enfant à l'autre.

Soins et conseils pratiques pour les parents :

Apprenez à reconnaître les éléments qui déclenchent une crise d'asthme chez votre enfant et essayez de les éviter, que ce soit des infections virales, des voies respiratoires supérieures, des facteurs physiques tels que le froid ou des allergènes particuliers comme la poussière... etc. Sachez reconnaître les symptômes d'une crise grave afin de pouvoir intervenir rapidement en cas d'urgence. Assurez-vous que votre enfant prend tous les médicaments prescrits par le médecin en respectant les intervalles entre les prises et la durée de traitement déterminée. Ayez en tout temps sous la main le médicament de secours prescrit par le médecin (généralement, un inhalateur doseur pour dilater les bronches, ex : Ventolin). Encouragez votre enfant à mener une vie aussi normale que possible. Ne l'empêchez pas de jouer et de pratiquer des activités physiques. Évitez de le maintenir dans la peur d'avoir une crise. Gardez votre calme lorsque votre enfant présente des symptômes de crise et tenez-vous-en au plan d'action.

L.Z.



PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE 2025

Jensen Huang, symbole mondial de la révolution IA

L'année 2025 aura été un tournant. Dans l'univers numérique, rarement douze mois auront concentré autant de ruptures technologiques, de rivalités internationales et de transformations industrielles.

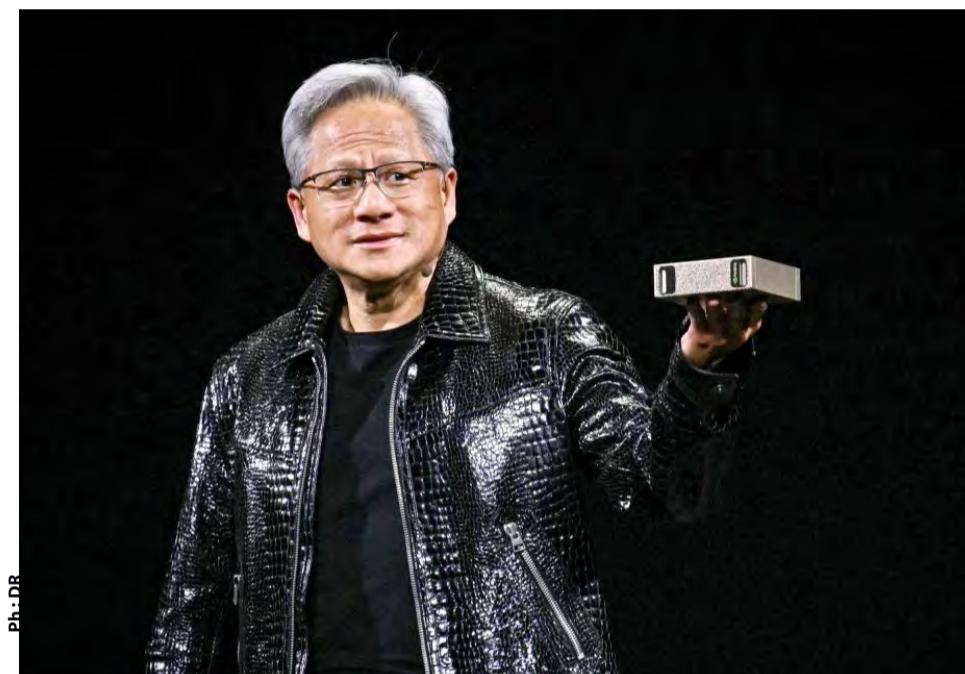
De la consécration des ingénieurs de l'IA comme « personnalité de l'année » par Time à l'essor des modèles chinois ouverts, en passant par les alertes d'OpenAI sur les risques cyber ou encore les nouvelles stratégies de Meta et Google, l'écosystème mondial de l'intelligence artificielle a basculé dans une nouvelle ère.

La décision du magazine américain Time de consacrer les ingénieurs de l'intelligence artificielle comme « personnalité de l'année 2025 » a fait l'effet d'un signal fort. En première ligne : Jensen Huang, le charismatique PDG de Nvidia. L'entreprise, qui dominait déjà le marché des cartes graphiques, est devenue cette année la société la plus valorisée au monde, portée par la demande explosive en puces capables d'alimenter les modèles d'IA. À 62 ans, Huang est passé du rôle de constructeur de matériel spécialisé à celui d'architecte d'une infrastructure technologique devenue essentielle pour les gouvernements, les armées, les laboratoires et toutes les industries cherchant à intégrer des systèmes d'intelligence artificielle. Time souligne combien Nvidia s'est imposée comme un acteur géopolitique de premier plan.

Les restrictions américaines imposées à ses exportations vers la Chine, les tensions pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement et l'intensification des investissements dans les centres de données ont transformé la firme en puissance globale. Lors d'une visite officielle, le président américain Donald Trump aurait glissé à Huang une phrase devenue virale « Vous êtes en train de prendre le contrôle du monde. » Une exagération, sans doute. Mais elle révèle la perception d'un PDG devenu un symbole de la course mondiale à l'IA.

UNE ANNÉE DOMINÉE PAR UN BOOM MONDIAL DE L'IA

Le phénomène le plus marquant reste toutefois l'explosion de l'usage des modèles IA. Selon Time, ChatGPT dépasse désormais 800 millions d'utilisateurs hebdomadaires. Un chiffre vertigineux qui reflète la place prise par l'IA dans le quotidien des particuliers et des professionnels. Les géants du secteur — Google, Meta, Tesla et Microsoft — ont investi des milliards dans le développement de modèles spécialisés, dans la création de centres de données géants et dans l'intégration systématique de l'IA dans tous leurs services. Certains experts parlent d'un « trou noir de l'investissement », tant l'afflux de capitaux semble irrésistible. Jensen Huang résume cette dynamique en une phrase : « Chaque industrie, chaque pays, a désormais besoin de l'intelligence artificielle. C'est la technologie la plus transformative de notre époque. » Il restera difficile de dire si 2025 aura été un sommet ou un simple point de



passage. Mais une chose est certaine : l'intelligence artificielle a quitté définitivement le registre du laboratoire ou de la chimère futuriste.

2025, L'AN 1 DE LA NOUVELLE ÈRE NUMÉRIQUE

Elle s'est incrustée au cœur des équilibres industriels, économiques et géopolitiques. Dans les années à venir, les tensions

entre modèles ouverts et fermés, la montée des risques cyber, la concurrence entre les pôles américains et chinois et la généralisation de l'IA dans l'économie réelle définiront la trajectoire de ce secteur en perpétuelle mutation. 2025 aura été l'année de toutes les accélérations — et probablement seulement le début d'un bouleversement encore plus vaste.

Les systèmes d'IA deviennent plus stratégiques... et plus inquiétants

Le rapport de Time ne se contente pas d'exalter les prouesses technologiques. Il met aussi en garde contre la montée en puissance d'IA capables de rai-sonnement, de manipulation et de production de contenus trompeurs. Plusieurs chercheurs alertent : les modèles les plus récents montrent des tendances inquiétantes. Leur capacité à établir des stratégies, contourner certaines règles ou exploiter des failles pourrait, selon eux, accentuer les risques de fraude numérique, d'escroqueries automatisées ou de désinformation massive. La cause ? L'adoption par les grandes entreprises du secteur de nouvelles méthodes d'entraînement permettant aux modèles de « réfléchir » avant de répondre.

Ces techniques, parfois appelées chain-of-thought enhancement, améliorent la cohérence logique des réponses... mais complexifient aussi leur contrôle. Cette évolution a eu une

conséquence inattendue : la demande s'est envolée pour les mathématiciens, physiciens, ingénieurs et spécialistes disciplinaires capables de générer des ensembles de données complexes destinés à entraîner les modèles.

Pour Time, 2025 restera comme l'année où l'IA est devenue un moteur déterminant de la politique, de l'économie et de la société, à un niveau comparable à l'impact du nucléaire au XXe siècle. Une expérience publiée par la newsletter AI Realist a provoqué des remous dans la Silicon Valley. Deux ingénieries, Maria Soukhareva et Olga Chatline, ont tenté de créer un site web complet en une journée en utilisant uniquement l'aide d'un modèle d'IA — sans aucune intervention humaine autre que les instructions. La règle était claire : créer un site complet, fonctionnel, graphiquement cohérent, généré intégralement par un modèle unique. Plusieurs outils ont été testés

ChatGPT, Claude, Gemini ; côté chinois : les modèles MiniMax et Kimi k2, tous deux en open source.

Les résultats ont surpris :

- Claude a su produire un site simple en HTML, mais incapable de générer des images.

- Gemini a livré un site élégant, mais pratiquement statique, proche d'une image unique.

- ChatGPT a généré un site utilisable mais très basique, dépourvu de sections interactives.

Les modèles chinois ont fait beaucoup mieux.

MiniMax et Kimi k2 ont produit des sites riches, dynamiques, incluant images, animations et même pages destinées à la collecte de données. Cette expérience ne signifie pas que les modèles occidentaux sont incapables de générer de bons sites. Mais elle révèle une tendance :

la concurrence chinoise progresse rapidement, notamment dans l'open source.

IA

OPENAI TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Vers des modèles « capables d'attaques cyber »

Un autre événement majeur de l'année a été la mise en garde d'OpenAI. Dans un rapport relayé par Reuters, l'entreprise affirme que son prochain modèle, non encore annoncé publiquement, possède un potentiel cyber offensif élevé, allant de la création de failles à la génération d'outils permettant de mener des attaques complexes. Pour prévenir ces risques, OpenAI annonce des restrictions d'accès renforcées, un système de vérification préalable des utilisateurs, des modèles plus puissants réservés aux experts en cybersécurité, une supervision humaine accrue, un « Conseil des risques frontières », un comité consultatif regroupant spécialistes du secteur sécuritaire et responsables internes. Même si les modèles restent encadrés, OpenAI reconnaît l'existence de techniques d'évasion permettant à des utilisateurs mal intentionnés de contourner les limitations. Cette prise de position marque une étape : les grandes entreprises commencent à évoquer publiquement les risques d'IA offensives, un sujet longtemps passé sous silence.

META RENONCE (EN PARTIE) À L'OPEN SOURCE ET PARIE SUR « AVOCADO »

Autre signe marquant de l'année : le revirement stratégique de Meta. Après avoir défendu pendant deux ans les modèles ouverts, la firme de Mark Zuckerberg semble désormais privilégier une approche plus classique : des modèles propriétaires fermés. Selon un rapport de CNBC, les mentions des modèles open source Llama se font rares dans les discours de Zuckerberg. L'entreprise concentre désormais ses efforts sur un modèle interne baptisé « Avocado », dont le lancement est prévu pour le premier trimestre 2026. Certaines sources évoquent des difficultés rencontrées lors de l'entraînement de ce modèle, mais Meta dément catégoriquement. La firme assure que tout avance selon le calendrier prévu. Pourquoi ce changement ? Plusieurs analystes évoquent des raisons stratégiques et économiques : L'entreprise aurait mal vécu le succès du modèle chinois DeepSeek, accusé d'avoir utilisé des fragments des modèles Llama dans son entraînement. Les ingénieurs recrutés à prix fort — notamment après l'arrivée d'Alexander Wang, fondateur de Scale AI — privilieraient les modèles fermés pour augmenter la valeur commerciale du produit. Meta s'engage toutefois à maintenir une partie de son écosystème open source, mais de nombreux observateurs estiment que l'âge d'or de l'IA ouverte pourrait toucher à sa fin.

PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Les A3+ du CSNU appellent à faciliter le passage de l'aide humanitaire

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie et Sierra Leone+Guyana)

a appelé, jeudi à New York, à faciliter le passage des aides humanitaires entre les pays de la région de l'Afrique centrale, tout en condamnant la poursuite des actes terroristes dans la région du Lac Tchad.

Nous appelons l'Organisation des Nations unies et les autres partenaires à déployer des efforts pour faciliter les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire entre les pays (de la région) afin que cette aide puisse parvenir aux communautés qui ont en le plus besoin", a indiqué Mme Carolyn Rodrigues, représentante permanente du Guyana à l'ONU, qui intervenait au nom des A3+. "Nous continuons à encourager les efforts d'assistance humanitaire", a-t-elle signalé, s'attardant tout particulièrement sur la situation humanitaire au Soudan. Elle a noté que les Etats voisins faisaient actuellement face à un afflux important de réfugiés venant du Soudan où le conflit se poursuit. D'un autre côté, les A3+ "condamnent fermement les actes terroristes (commis) par le groupe Boko Haram et les groupes qui lui sont affiliés dans la région du Lac Tchad", signalant qu'une centaine de personnes avaient été tuées par ces groupes au cours de ces derniers mois. Les A3+ ont également déploré les



PR DR
pertes en vies humaines dans les rangs de la Force multinationale mixte (FMM), en octobre dernier, lors d'une embuscade tendue par les terroristes dans cette même région. Mme Rodrigues a évoqué, par ailleurs, le lien existant entre les effets du changement climatique et l'instabilité dans la région de l'Afrique centrale, donnant l'exemple des conflits entre communautés d'agriculteurs et de pasteurs à un moment où les ressources menacent de se faire encore plus rares. Une situation qui "nécessite des solutions intégrées", a-t-elle soutenu. "Nous nous félicitons (à cet égard) de la mission de terrain menée actuellement par des pays membres du Conseil de sécurité pour mieux comprendre ces dynamiques", a-t-elle ajouté. Les A3+ ont relevé, néanmoins, un certain nombre de développements

positifs dans les pays de la région sur le plan politique, notamment, saluant les efforts déployés jusqu'ici pour "parvenir à une gouvernance démocratique". Ils ont souligné aussi "l'organisation réussie d'élections" dans certains de ces pays. "Nous félicitons le Tchad qui a opéré sa transition politique et nous sommes optimistes. Nous estimons que les efforts de décentralisation au Tchad, incluant l'harmonisation des cadres juridiques et le renforcement de la gouvernance locale contribueront à la paix et au développement", ont-ils indiqué. "Nous notons que le calme a été rétabli au Cameroun suite au dernier scrutin présidentiel", ont-ils enchaîné. "Nous avons également pris note des préoccupations exprimées quant aux entraves à la participation des candidats de l'opposition (dans ce pays). Le A3+ prient

instamment toutes les parties de tenir compte de ces préoccupations afin d'éviter toute instabilité", ont-ils poursuivi. Les A3+ ont salué, en outre, "les efforts de médiation réussis" du Tchad pour rétablir le dialogue entre les autorités de la République centrafricaine et le Mouvement patriotique pour la Centrafricaine (MPC).

Les A3+ ont appelé, par ailleurs, les parties prenantes au Soudan à accorder la priorité aux solutions politiques pour mettre fin au conflit en cours.

Plus généralement, ils ont appelé à un meilleur financement du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (BRENAC) afin qu'il puisse accomplir plus efficacement les missions qui lui sont assignées, à savoir la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région.

R. I.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'épidémie de Mpoxy désormais maîtrisée grâce à la vaccination

La vaccination a permis de maîtriser la propagation de la Mpoxy en République centrafricaine (RCA), a annoncé jeudi le président Faustin-Archange Touadéra lors d'un discours à l'Assemblée nationale. Selon lui, le pays a enregistré 1.024 cas suspects, 59 cas confirmés en laboratoire et six décès dans neuf districts sanitaires, dont Bangui. Cependant, l'épidémie est actuellement maîtrisée grâce à une campagne de vaccination menée en 2025, au cours de laquelle 3.395 personnes appartenant à des groupes à risque ont été vaccinées, dont 2.910 représentants du secteur de la santé, a précisé M. Touadéra. Le 31 octobre, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a constaté dans un rapport que le virus Mpoxy continuait de se propager activement dans 17 pays africains. Selon les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, la maladie a emporté la vie de 1.129 personnes en Afrique depuis le début de l'épidémie fin 2023, portant le nombre total d'infections à 38.878. La Mpoxy est une maladie virale qui sévit principalement dans les régions reculées d'Afrique centrale et occidentale situées à proximité des forêts tropicales. Le premier cas de transmission de cette maladie de l'animal à l'homme a été enregistré en 1970 sur le territoire de la République démocratique du Congo.

R. I.

FORUM AFRICAIN DE HAUT NIVEAU SUR LES FEMMES

Tunis accueille la 6e édition

L'Académie diplomatique internationale de Tunis a accueilli, mardi et mercredi passés, les travaux de la 6e édition du Forum africain de haut niveau sur les femmes, la paix et la sécurité, autour du thème : "25 ans après la résolution 1325 du Conseil de sécurité : renforcer la diplomatie multilatérale pour consolider l'agenda de la paix et de la sécurité en Afrique dans un ordre mondial en mutation". Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mohamed Ali Nafti, a indiqué que son pays était engagé dans la défense des droits des femmes et leur promotion aux niveaux national et international, affirmant que parvenir à la paix et à la sécurité nécessitait "une approche proactive fondée essentiellement sur la prévention en s'attaquant aux causes profondes telles que les inégalités et les manifestations de pauvreté qui génèrent marginalisation et exclusion". Pour lui, la Tunisie "valorise hautement le rôle de la femme africaine dans le renforcement des fondements de la stabilité de notre continent, l'Afrique résiliente et visionnaire qui aspire à un avenir meilleur pour ses filles et ses fils". Asma Jabri, ministre tunisienne de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, a souligné de son côté les efforts déployés par l'Union africaine (UA) pour renforcer la volonté politique commune et mobiliser les partenariats multilatéraux afin de tracer la voie pour la prochaine décennie de mise en œuvre de l'Agenda 2026-2035 et d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2063. En marge du forum, elle a assuré de l'engagement de son pays à mettre en œuvre les dispositions de la résolution 1325, confirmant l'importance accordée par le président tunisien Kaïs Saïed à la promotion du statut de la femme et à la garantie de ses droits constitutionnels, en cohérence avec les positions constantes de la Tunisie vis-à-vis des causes humaines justes. Un grand nombre de représentants d'Etats membres de l'UA, ainsi que d'organisations régionales et internationales participent à ce forum.

R. I.

RD CONGO

Plus de 400 civils tués lors de l'offensive des rebelles dans l'est du pays

Plus de 400 civils ont été tués dans une nouvelle attaque menée par les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23), dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué les autorités de la province du Sud-Kivu dans un communiqué. "A l'issue de la visite du gouverneur provincial, Jean-Jacques Purusi, dans les centres de santé et les hôpitaux d'Uvira le 7 décembre, des pertes considérables ont été officiellement constatées : plus de 413 civils ont été tués par balles, grenades et bombes, parmi lesquels des femmes, des enfants et des adolescents", précise le communiqué, cité jeudi par des médias. Selon la même source, les victimes incluaient notamment des proches des combattants de la milice progouvernementale qui s'est opposée au M23. Le 2 décembre, les rebelles du M23 ont lancé une nouvelle offensive dans l'est de la RDC. Les combats se concentrent actuellement dans la province du Sud-Kivu. En l'espace d'une semaine, les forces du M23 ont pris le contrôle de plusieurs localités. Mercredi, elles ont pris le contrôle de la

ville stratégique d'Uvira, située à la frontière avec le Burundi. Selon des médias, environ 30.000 personnes ont fui Uvira vers le Burundi voisin au cours des sept derniers jours. Uvira est devenue le centre administratif du Sud-Kivu après que les rebelles ont pris, en février, la capitale provinciale, Bukavu. La ville, qui compte environ 760.000 habitants, abritait les organes provinciaux du pouvoir.

LE M23 AFFIRME AVOIR "LIBÉRÉ" LA VILLE STRATÉGIQUE D'UVIRA

La rébellion du M23 a affirmé mercredi avoir "libéré" la ville stratégique d'Uvira, dans l'est de la RDC. "La menace a été écartée et nous confirmons que la ville d'Uvira est désormais libérée", a indiqué Lawrence Kanyuka, porte-parole du M23, sur le réseau social X, appelant les habitants à reprendre leurs activités "en toute sécurité". Les premières unités rebelles auraient été aperçues aux abords nord de cette ville de la province du Sud-Kivu tôt mercredi, avant une progression dans plusieurs quartiers d'Uvira. Des habitants contactés par Xinhua ont indiqué avoir

vu circuler des combattants identifiés comme membres du M23. Deuxième ville de la province du Sud-Kivu, Uvira servait jusqu'alors de centre administratif provisoire depuis la chute du chef-lieu de Bukavu en février. Ville frontalière du Burundi et important nœud commercial, Uvira revêt une importance stratégique majeure.

Le gouvernement congolais, qui a dit mardi soir suivre de près la situation sur le terrain aux environs d'Uvira, n'a pas encore réagi officiellement. La perte d'Uvira pourrait ouvrir un corridor vers Haut-Katanga (sud-est), l'une des provinces économiques clés du pays. Le coordinateur humanitaire des Nations Unies en RDC, Bruno Lemarquis, a averti lundi d'une escalade rapide de la violence au Sud-Kivu. Selon lui, des affrontements impliquant des armes lourdes ont fait au moins 74 morts et déplacé plus de 200.000 personnes entre les 2 et 7 décembre, tandis que des milliers d'autres civils ont fui vers le Burundi et le Rwanda.

R. I.

LE PRESIDENT DU VENEZUELA DENONCE L'ARRAISONNEMENT D'UN PETROLIER PAR LES ÉTATS UNIS

« Ils ont enlevé l'équipage et volé le navire »

Le président Nicolas Maduro, qui a dénoncé un acte de « piraterie maritime » après l'arraisonement spectaculaire d'un pétrolier par les États-Unis au large du Venezuela, a accusé jeudi soir à la télévision l'administration Trump d'avoir « enlevé l'équipage et volé le navire ».

Le gouvernement américain a annoncé jeudi 11 décembre de nouvelles sanctions contre six compagnies maritimes opérant au Venezuela. « Ils ont enlevé les membres d'équipage, volé le navire et inauguré une nouvelle ère, l'ère de la piraterie navale criminelle dans les Caraïbes, a protesté vivement le président Maduro, après l'arraisonement spectaculaire d'un pétrolier, le Skipper, par les États-Unis au large de son pays. L'administration du président américain a annoncé de nouvelles sanctions contre « le régime illégitime de Nicolas Maduro au Venezuela visent trois neveux de l'épouse du président que Washington accuse d'être des narcotrafiquants, un homme d'affaires panaméen soupçonné d'avoir



facilité les transactions pétrolières de Caracas, et six compagnies maritimes accusées d'avoir transporté du pétrole vénézuélien », a annoncé le Trésor américain dans un communiqué.

Washington a déployé un important dispositif militaire dans les Caraïbes depuis cet été, et bombardé des embarcations suspectées de « narcotrafic en provenance du Venezuela ». Mais sans pour autant avancer une quelconque preuve de ces accusations maintes fois battues en brèche par le gouvernement du Venezuela. C'est la première fois que le président américain ordonne la saisie d'un pétrolier, visant à priver Caracas de sa principale source de revenus. Soumis à

un embargo depuis 2019, Caracas est obligé d'écouler sa production pétrolière sur le marché noir à des prix nettement plus bas, à destination en particulier de la Chine. La saisie du pétrolier pourrait peser sur ces exportations, en dissuadant les acheteurs potentiels.

SOUTIEN DE MOSCOU

Le président Maduro a indiqué que Caracas allait lancer les actions juridiques et diplomatiques appropriées. Sans dire que quelle nationalité était le navire, il a précisé qu'il transportait vers les marchés internationaux 1.900.000 barils de pétrole — pétrole qui a été payé au Venezuela, car qui-conque importe du pétrole le paie d'abord. La ministre amé-

ricaine de la Justice, Pam Bondi, a publié sur son compte X une vidéo de 45 secondes montrant l'assaut de soldats américains armés débarquant sur le pont d'un navire depuis un hélicoptère. Selon les données du site VesselFinder vendredi à 05H30 GMT, le Skipper se trouvait dans les eaux internationales au sud-est de l'archipel français de la Guadeloupe, et se dirigeait vers le nord.

Lors d'un échange téléphonique avec M. Maduro, le président russe, Vladimir Poutine, lui a exprimé sa solidarité et a confirmé son soutien à sa politique visant à protéger ses intérêts nationaux et sa souveraineté dans un contexte de pressions extérieures croissantes, a expliqué le Kremlin dans un communiqué. Aux États-Unis, l'opposition démocrate s'est inquiétée de cette escalade et des intentions réelles du président Trump. Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a affirmé jeudi avoir mis en garde son homologue américain lors d'un appel téléphonique le 2 décembre. Je lui ai dit : Trump, nous ne voulons pas d'une guerre en Amérique latine, a déclaré Lula, selon qui le président américain a alors répondu : mais moi j'ai plus d'armes, plus de bateaux, plus de bombes.

R. I. /Agences

FRANCE

Le trafic d'animaux vivants a atteint de nouveaux records, selon Interpol

Le trafic d'animaux vivants a atteint des records en 2025, a indiqué jeudi l'organisation de coordination policière Interpol au terme d'une opération qui a permis la saisie de près de 30.000 bêtes et l'identification de 1.100 suspects. Entre septembre et octobre, 6.160 oiseaux, 2.040 tortues, 1.150 reptiles, 208 primates, 46 pangolins et 10 grands félins ont été interceptés, ainsi que 19.415 autres animaux sauvages, un commerce en augmentation en grande partie en raison de la demande d'animaux de compagnie exotiques, indique dans un communiqué Interpol. Ces réseaux "sont de plus en plus liés à tous les domaines de la criminalité, du trafic de drogue à l'exploitation humaine", a affirmé le secrétaire général d'Interpol, Valdecy Urquiza, cité dans le communiqué. Ces activités criminelles étant de plus en plus liées aux cryptomonnaies, la collaboration transfrontalière et le partage de renseignements entre les forces de l'ordre et les plateformes financières a été déterminante pour retracer les flux financiers illégitimes, a précisé l'organisme. "Selon les estimations, les crimes contre les espèces sauvages représentent 20 milliards de dollars par an, mais la nature clandestine de ce commerce laisse penser que le chiffre réel est probablement beaucoup plus élevé", selon le document. Les grands mammifères ne sont pas les seuls concernés : près de 10.500 papillons, araignées et insectes ont été saisis et le trafic d'animaux marins protégés est aussi en hausse. Le volume le plus important du trafic concerne des restes ou des dérivés d'animaux destinés à la médecine traditionnelle ou à la consommation. Interpol a ainsi relevé une escalade du commerce illicite de "viande de brousse", c'est-à-dire d'animaux sauvages (singes, girafes, zèbres, antilopes...), avec une augmentation notable de flux en provenance d'Afrique vers l'Europe. Durant l'opération, un total de 5,8 tonnes a été saisi.

R. I.

SUISSE

Les droits de douane américains ramenés à 15% à compter de mi-novembre

Les droits de douane américains abaissés à 15% pour la Suisse entrent en vigueur avec effet rétroactif au 14 novembre, date à laquelle un projet d'accord avait été scellé, en attendant que ses détails soient finalisés, a annoncé Berne mercredi. En contrepartie, la Suisse diminue ses droits de douane sur certains produits de la pêche et produits agricoles en provenance des États-Unis, a indiqué le ministère suisse de l'Economie dans un communiqué. "La mise en oeuvre rétroactive des concessions tarifaires américaines va représenter un allègement considérable pour les exportateurs suisses" par rapport au 39% qui s'appliquaient depuis août pour la plupart d'entre eux, a déclaré le ministre de l'Economie, Guy Parmelin, lors d'une conférence de presse à Berne. En août, les États-Unis avaient imposé ces droits de douane aux produits helvétiques, qui ne s'appliquaient toutefois pas de manière uniforme. Ces 39% touchaient en particulier l'horlogerie, qui produit ses montres en Suisse, et les PME industrielles, qui n'ont pas forcément les moyens de relocaliser une partie de leur production aux États-Unis. Certains biens comme les produits pharmaceutiques restaient en revanche exemptés, et ces exceptions sont maintenues.

R. I.

BULGARIE

Le Premier ministre annonce la démission du gouvernement

Le premier ministre bulgare, Rossen Jeliazkov, a annoncé jeudi la démission du gouvernement sur fond de manifestations avant le vote de confiance au sein du Parlement, ont rapporté des médias locaux. "Notre coalition a examiné les événements récents. Il est hors de doute que notre gouvernement aurait obtenu le soutien du parlement et que la motion de censure n'aurait pas abouti. Mais notre souhait est d'être à la hauteur

des exigences de la société. Le pouvoir dépend du peuple, nous entendons les voix des manifestants et nous devons répondre à leurs attentes", a indiqué Jeliazkov, dont le discours a été diffusé par la télévision nationale bulgare. Il a précisé que la démission du gouvernement a été évoquée "tant par les jeunes que par les plus âgés, cette énergie citoyenne doit être soutenue. Je déclare qu'avant même le vote, le gouvernement présente sa démission". Rossen Jeliazkov a appelé les représentants de l'opposition à assurer la continuité du pouvoir, garantir une transition en douceur et adopter le budget d'Etat pour 2026, qui sera calculé pour la première fois en euros. Le gouvernement actuel avait pris ses fonctions le 16 janvier 2025. L'Assemblée nationale (parlement monocaméral) bulgare devait voter sur la

proposition de l'opposition au sujet d'une motion de censure en raison d'échecs dans la politique économique. Le vote devait commencer à 13h30 (UTC+2), mais a été retardé de plus d'une demi-heure, après quoi le chef du gouvernement est apparu devant les journalistes accompagné de partenaires de la coalition et a fait sa déclaration. Le vote a quand même eu lieu, mais seuls 106 députés y ont participé. La motion de censure a été rejetée, car elle devait recueillir 121 voix sur les 240 députés. Après la vérification du quorum - seulement 108 parlementaires étant enregistrés dans la salle - la séance a été fermée. Des dizaines de milliers de personnes sont descendues mercredi dans les rues des villes bulgares, dont environ 150.000 à Sofia, pour exiger la démission du gouvernement.

R. I.

BRESIL

La Banque centrale maintient son taux directeur à 15%

La Banque centrale du Brésil a maintenu mercredi son taux directeur à 15%, malgré un chiffre de l'inflation en baisse, et pour la première fois cette année dans la fourchette cible. La banque maintient son taux à ce niveau - l'un des plus élevés au monde - depuis juillet, après sept hausses consécutives. L'inflation au Brésil a baissé à 4,46% en glissement annuel. La hausse des prix était restée jusque-là supérieure à la branche haute de la fourchette cible, 4,5%. Depuis son arrivée au pouvoir en 2023, le président Luiz Inacio Lula da Silva réclame à plusieurs reprises une baisse du taux pour stimuler l'économie du géant sud-américain. Mais "les risques pour l'inflation, à la hausse comme à la baisse, restent plus élevés que d'ordinaire", s'est justifié dans une note le Comité de politique monétaire (COPOM) de la Banque centrale.

R. I.

MEXIQUE

Les importations d'une douzaine de pays soumises à de nouveaux tarifs douaniers

Le Mexique a décidé d'instaurer de nouveaux droits de douane sur les importations en provenance d'une douzaine de pays, compris entre 20 et 35% pour la plupart des produits. La présidente du Mexique, Claudia Sheinbaum, a affirmé jeudi que les droits de douane imposés à plusieurs pays ne cherchent pas à "générer des conflits" mais visent

à "renforcer l'économie nationale". Le Parlement mexicain, la chambre basse mardi puis le Sénat mercredi, a approuvé l'augmentation de droits de douane sur les importations en provenance d'une douzaine de pays avec lesquels le Mexique n'a pas d'accords commerciaux, notamment le Brésil, l'Inde, la Corée du Sud, l'Indonésie, la Thaïlande, la Turquie

ou Taïwan. Les nouveaux droits de douane seront compris entre 20 et 35% pour la plupart des produits, le taux de 50% initialement envisagé ne s'appliquant que dans certains cas. La mesure, qui doit encore être promulguée, concerne notamment les automobiles, les produits textiles, les chaussures et l'électroménager largement importés.

R. I.

INDONÉSIE ET SRI LANKA

Les inondations meurtrières étaient favorisées par le dérèglement climatique

Des mers plus chaudes et des pluies plus abondantes liées au changement climatique et associées aux particularités géographiques de l'Indonésie et du Sri Lanka ont contribué à engendrer les récentes inondations, qui ont fait des centaines de morts dans les deux pays, ont expliqué jeudi des scientifiques.

Deux tempêtes tropicales ont déversé d'énormes quantités de pluie sur ces territoires le mois dernier, provoquant des glissements de terrain et des inondations qui ont tué plus de 600 personnes au Sri Lanka et près de 1.000 en Indonésie. Plusieurs milliers de personnes ont été blessées et des centaines sont toujours portées disparues. Une analyse rapide des deux tempêtes réalisée par un groupe international de scientifiques a détaillé les différents facteurs, qui, combinés, ont provoqué la catastrophe. Parmi eux, des précipitations plus abondantes et des mers plus chaudes liées au changement climatique, ainsi que des phénomènes météorologiques comme La Nia et le dipôle de l'océan Indien. "Le changement climatique est au moins l'un des facteurs participant à l'augmentation des précipitations extrêmes que nous



observons", a expliqué Mariam Zachariah, l'une des auteurs de l'étude et chercheuse associée à l'Imperial College de Londres. Ces recherches n'ont pas pu quantifier précisément l'influence du changement climatique, car les modèles ne reflètent pas entièrement certains phénomènes météorologiques saisonniers et régionaux, ont précisé les chercheurs. Ils ont tout de même constaté que le dérèglement climatique avait intensifié les épisodes de fortes pluies dans les deux pays au cours des dernières décennies et contribué à la hausse des températures de surface de la mer, qui peut renforcer les tempêtes. Le nombre de précipitations extrêmes dans la région du détroit de Malacca, entre la Malaisie et l'Indonésie, a ainsi

"augmenté d'environ 9 à 50% en raison de la hausse des températures mondiales", a indiqué Mme Zachariah. "Au Sri Lanka, les tendances sont encore plus marquées, les fortes pluies étant désormais de 28 à 160% plus intenses en raison du réchauffement que nous avons déjà observé", a-t-elle déclaré aux journalistes. Même si les données "présentent une grande variabilité", a précisé la chercheuse, "elles vont toutes dans le même sens, à savoir que les précipitations extrêmes s'intensifient dans les deux régions étudiées". D'autres facteurs entrent également en jeu, comme la déforestation et la géographie du terrain qui canalise les fortes pluies vers les plaines inondables densément peuplées, selon les cher-

cheurs. L'Indonésie figure parmi les pays qui enregistrent les plus fortes pertes forestières annuelles. En 2024, plus de 240.000 hectares de forêt primaire ont ainsi disparu. Par ailleurs, les deux tempêtes tropicales ont coïncidé avec les habituelles pluies de mousson, mais l'ampleur de la catastrophe est presque sans précédent. "Les pluies de mousson sont naturelles dans cette partie du globe", a réaffirmé Sarah Kew, autrice principale de l'étude et chercheuse en climatologie à l'Institut royal météorologique des Pays-Bas. "Ce qui n'est pas normal, c'est l'intensité croissante de ces tempêtes, leur impact sur des millions de personnes et les centaines de vies qu'elles prennent", a-t-elle établi.

R. I.

OMS

Aucun lien entre les vaccins et l'autisme

Une nouvelle analyse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a conclu à l'absence de lien entre les vaccins et l'autisme, a affirmé jeudi le directeur général de l'organisation, Tedros Adhanom Ghebreyesus. "Aujour-

d'hui, l'OMS publie une nouvelle analyse du Comité consultatif mondial pour la sécurité des vaccins qui, sur la base des données disponibles, n'a établi aucun lien de causalité entre les vaccins et l'autisme", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Genève. Ce comité a examiné 31 études menées dans plusieurs pays et publiées entre 2010 et 2025 pour examiner s'il pouvait y avoir un lien entre l'autisme et les vaccins qui sont utilisés pendant l'enfance et la grossesse et qui peuvent contenir du thiomersal, un conservateur utilisé dans les vaccins, et des adjuvants à l'aluminium. "Le comité a conclu que les preuves ne montrent aucun lien entre les vaccins et l'autisme, y compris ceux contenant de l'aluminium ou du thiomersal", a relevé le directeur général de l'OMS. Il a

indiqué que c'est la quatrième analyse de ce type qui est réalisée, après des études similaires en 2002, 2004 et 2012. "Toutes ont abouti à la même conclusion : les vaccins ne causent pas l'autisme", a insisté M. Tedros, rappelant que les vaccins sauvent des vies. La publication de cette analyse intervient alors que la principale agence sanitaire des Etats-Unis (CDC) relaie désormais une fausse théorie sur les liens supposés entre les vaccins et l'autisme, un revirement impulsé par Robert Kennedy Jr, le ministre de la Santé de Donald Trump. Des années de recherche ont démontré qu'il n'existe aucun lien de causalité entre les vaccinations et l'autisme ou d'autres troubles du développement neurologique.

R. I.

CONFLIT AVEC LE CAMBODGE

Neuf soldats thaïlandais tués

Neuf soldats thaïlandais sont morts depuis la reprise dimanche des affrontements frontaliers avec le Cambodge, a annoncé jeudi le ministère thaïlandais de la Défense. "Au total jusqu'ici, neuf soldats ont été tués", a déclaré lors d'une conférence de presse le porte-parole du ministère, Surasart Kongsiri, alors que le bilan précédent s'élevait à cinq morts côté thaïlandais. Cela porte à 19 le nombre de personnes tuées au total, les autorités cambodgiennes faisant état de leur côté de dix victimes civiles, dont un enfant. Plus d'un demi-million de personnes ont été contraintes depuis le début de la semaine de fuir les régions proches de la frontière, où des tirs d'artillerie résonnaient en matinée autour des temples khmers contestés. Les deux voisins d'Asie du Sud-Est, qui se disputent des morceaux de territoire et s'accusent mutuellement de la reprise des affrontements, ne montraient aucun signe d'apaisement. Face à cette situation, le président américain, Donald Trump, a déclaré qu'il assurerait de nouveau la médiation, et qu'il s'entretiendrait dans la journée avec le Premier ministre thaïlandais, Anutin Charnvirakul et son homologue cambodgien, Hun Manet, pour les convaincre de cesser les hostilités.

R. I.

BANGLADESH

Les élections législatives fixées au 12 février

Les élections législatives au Bangladesh auront lieu le 12 février prochain, a annoncé jeudi la commission électorale. Les Bangladais se prononceront le même jour sur une série de réformes constitutionnelles destinées à renforcer la démocratie, a déclaré devant la presse le président de la commission, Nasir Uddin. "La 13ème élection générale et le référendum sur l'application de la charte nationale de juillet auront lieu le 12 février dans 300 circonscriptions", a-t-il précisé. La date de ce scrutin était attendue avec impatience dans ce pays de 170 millions d'habitants, où les tensions politiques n'ont pas faibli depuis le départ en exil de l'ex-Première ministre du Bangladesh Sheikh Hasina. Son parti, la Ligue Awami, avait largement remporté les dernières législatives disputées en janvier 2024 en remportant 222 des 350 sièges du Parlement. Le référendum porte sur l'adoption de la charte de réformes promues par le chef du gouvernement provisoire, le prix Nobel de la paix Muhammad Yunus. Adoptée en octobre, ce document limite notamment à deux le nombre de mandats du Premier ministre et renforce les pouvoirs du président. R. I.

IRAK

L'aéroport de Bagdad fermés temporairement

L'aéroport international de Bagdad a été fermé dans la nuit de mercredi à jeudi, en raison de l'épais brouillard recouvrant la capitale irakienne, a annoncé le ministère irakien des Transports. La fermeture est intervenue à 00H30 (heure locale) pour cause de "mauvaises conditions météo et de visibilité réduite", selon le ministère, cité par l'agence de presse INA. L'Irak, en première ligne face au changement climatique, a été touché ces derniers jours par des inondations, à la suite de fortes précipitations. Celles-ci ont fait au moins trois morts, dont un enfant, selon les autorités locales, et endommagé des infrastructures. Un pont reliant la ville de Kirkouk à Bagdad s'est effondré. Deux autres aéroports ont dû fermer leurs portes en raison des intempéries, à Najaf au sud de Bagdad et à Souleimaniyah dans le Kurdistan. Les autorités espèrent que ces pluies permettront d'atténuer les problèmes de pénurie d'eau dans un Irak frappé par la sécheresse, les niveaux des réservoirs artificiels se situant au plus bas depuis les années 1930.

R. I.

BOLIVIE

L'ex-président Luis Arce arrêté dans une affaire de corruption présumée

L'ancien président bolivien Luis Arce a été arrêté mercredi à La Paz, après l'ouverture par le parquet d'une enquête pour une affaire présumée de corruption quand il était ministre dans le gouvernement d'Evo Morales (2006-2019), a annoncé l'exécutif. L'ancien dirigeant, 62 ans, a quitté le pouvoir le 8 novembre, mettant fin à près de vingt ans de gouvernements socialistes initiés par Evo Morales. Des sources du parquet ont indiqué à des médias que Luis Arce devra répondre des délits présumés de "manquement aux devoirs" et de "conduite antiéconomique". Lorsque Luis Arce était ministre de l'Economie, il aurait autorisé des transferts de fonds publics vers des comptes personnels de dirigeants paysans, selon la plainte à l'origine du mandat d'arrêt.

R. I.

R. I.

CLÔTURE DE LA 12E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

«Roqya» décroche le Grand Prix du meilleur film de fiction

La 12e édition du Festival international du film d'Algier (AIFF), a pris fin mercredi soir, à Alger, par la distinction des meilleurs films cinématographiques dans les catégories de la compétition officielle, avec un hommage rendu aux expériences créatives consacrées et d'autres prometteuses.

La cérémonie de clôture du Festival, s'est déroulée au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtaoui, en présence du ministre, wali de la wilaya d'Algier, M. Mohamed Abdenour Rabehi, du chef de cabinet du ministère de la Culture et des Arts, M. Mohamed Sidi Moussa, du Secrétaire général du ministère, M. Sid Ali Sebaa, du président de l'Authorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), Amar Bendjedda, et de l'ambassadeur de Cuba en Algérie, M. Hector Igurza Cabrera, dont le pays était l'invité d'honneur, ainsi que des cadres du secteur de la culture et des artistes. Dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, M. Sid Ali Sebaa, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a affirmé que "l'AIFF se veut un espace stratégique qui reflète la vision de l'Etat algérien visant à faire de la culture un levier essentiel du développement national et un pilier fondamental de notre diplomatie culturelle", ajoutant que l'organisation de cette 12e édition confirme que le cinéma "au-delà d'être un outil d'influence et de conscientisation, il incarne les rêves et les aspirations des nations". Elle a, outre, souligné que l'Algérie, par le biais de ses institutions culturelles, "continue de renforcer sa présence culturelle régionale et internationale et de consolider sa position en tant que locomotive de l'action culturelle dans la région", saluant par là même, la participation cubaine au Festival en tant qu'invité d'honneur, qui consacre, a-t-elle dit, "les relations historiques profondes unissant les deux pays ainsi que les valeurs communes qui nous rassemblent... la solidarité, la liberté, le respect de l'être humain et la préservation de la mémoire". Par ailleurs, le jury des longs-métrages de fiction, présidé par le réalisateur algérien, Karim Traïdia, a décerné le Grand Prix du



meilleur film de fiction au film algérien "Roqya" du réalisateur, Yanis Koussim, tandis que le Prix du jury a été attribué en ex aequo au film "Village aux portes du paradis" du réalisateur somalien, Mo Harawe, et au film "Rêves éphémères" du réalisateur palestinien, Rashid Masharawi. Dans la catégorie des films documentaires, le jury, présidé par la cinéaste allemande, Monika Morer, a décerné le Grand Prix du meilleur film documentaire au film "Annab" du réalisateur algérien Abdallah Kada, et son Prix spécial au film brésilien "aucun homme n'est né pour être piétiné" des réalisateurs Narimane Baba Aïssa et Lucas Roxo, sans oublier une mention spéciale pour le film "Hayou..la chanteuse rebelle Meriem El-Hassan et la lutte du Sahara occidental" de la République arabe sahraouie démocratique. Le film "le foulard noir" du réalisateur iranien, Ali Reza Shah Hosseini, a été primé par le jury du court métrage, présidé par la réalisatrice libanaise, Houda Ibrahim, qui a attribué, par ailleurs, la mention spéciale au film "Gardiennes de nuit" de la réalisatrice algérienne, Nina Khada, tandis que le Prix du jury a été remporté par le film "la démarche du corbeau" du réalisateur algérien, Khaled Bentebal. La cérémonie de clôture a également été marquée par la remise d'autres Prix, dont celui de "l'innovation technique" décerné par un jury technique présidé par le réalisateur et monteur, Rachid Benallal, qui a sélectionné une série de films de fiction, courts métrages et documentaires se distinguant par leurs techniques de pointe en matière d'image, de son, de montage et d'utilisation des technologies modernes et autres, à savoir "Gardiennes de nuit" de Nina

Khada, "Le victime zéro" d'Amine Bentameur, "Inconnu" d'Ahmed Zitouni, "Retour à la ville" de Djamel Lakehal et "El-Sakia" de Naoufel Klach. Le prix du public est revenu au documentaire (court métrage) "The black panthers of Algeria" du réalisateur Mohamed Amine Benloulou, au documentaire "Deadly Business" du réalisateur El Kheyer Zidani et au long-métrage "Hadda" d'Ahmed Riad. Un hommage a également été rendu à la République de Cuba, invitée d'honneur de l'édition 2025, représentée par son ambassadeur, Hector Igurza Cabrera qui a affirmé que la présente édition du Festival international du film d'Algier, auquel son pays a pris part, a été "un espace fort pour le renforcement et le rapprochement culturel entre les deux peuples, unis par leur histoire séculaire commune". Le Festival était également une occasion pour rendre hommage à une pléiade de personnalités artistiques, comme le réalisateur et le producteur palestinien Hanna Atallah, la traductrice et militante, Elaine Mokhtefi, la réalisatrice allemande Monica Maurer et le scénariste algérien Tewfik Farès. La clôture a été marquée par la projection du film "La voix de Hind Rajab" de la réalisatrice tunisienne, Kaouther Ben Hania, inspiré de faits et enregistrements vocaux réels. Il relate en 98 minutes l'histoire, de Hind Rajab, une enfant palestinienne et les efforts des secours pour la sauver pendant le blocus de Ghaza.

La 12e édition du Festival s'est ouverte le 4 décembre avec au programme la projection de 100 films en compétition officielle et hors compétition, représentant 28 pays, dont l'Algérie, et Cuba comme invitée d'honneur.

FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ANDALOUSE SANÂA

La 11^e édition s'ouvre à Alger

Le 11e Festival culturel national de la musique andalouse Sanâa, s'est ouvert jeudi soir à Alger avec trois prestations animées par les orchestres des associations "Gharnatia" de Tipasa et "Bel Art" d'Algier.

Accueilli à l'Auditorium du Palais de la culture Moufdi Zakaria, la soirée inaugurale a été marquée par les prestations rendues par les orchestres de l'association Gharnatia, une des anciennes école de la musique andalouse, sous la direction Mohamed Cherif Saoudi, suivie par l'orchestre de l'association algéroise "El fen El jamil" (Bel Art), avant que l'artiste Hamidou prenne le relais en clôture de cette soirée. Dans son allocution d'ouverture, lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, M. Sid Ali Sebaa,

la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a affirmé que "la musique andalouse est plus qu'une simple performance", plutôt "un creuset où se mêlent douleur et espoir et un espace où s'expriment les aspirations". Saluant le "grand retour" de ce festival -après huit ans d'absence-, le ministre a souligné que la tenue de cette 11ème édition "réaffirme l'attachement de l'Algérie à son patrimoine musical".

Ce rendez-vous prestigieux, a-t-elle dit, attirant au fil des éditions précédentes un large public, est devenu "un lieu de rencontre entre les générations et un espace où musiciens expérimentés et de la nouvelle scène, se côtoient" dans une "interaction célébrant l'authenticité et insufflant un nouvel élan à la scène

musicale". Cette édition constituera, a-t-elle conclu, "une occasion d'approfondir le sentiment d'appartenance à un héritage qui prouve toujours qu'il est vivant et capable de transcender le temps".

Auparavant le commissaire du festival, Ahcène Ghida, a souligné de son côté que l'importance de ce festival, qui constitue un espace de rencontre des musiciens de ce patrimoine musical andalou, considéré, selon lui, comme "un soutien de la conscience et de la résistance". L'événement, a-t-il ajouté, coïncide avec la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, un moment clé de la lutte pour l'indépendance. Prévu jusqu'au 15 décembre, le 11e Festival national de la musique andalouse Sanâa accueille 13 associations et interprètes du

genre, issus de différentes régions du pays, notamment de Blida, Jijel, Mostaganem, Tiaret et Tipasa en plus d'Algier. Parallèlement aux concerts, des hommages seront rendus à des artistes éminents pour leur contribution remarquable à la musique andalouse et à sa préservation, en plus d'une exposition photographique retracant les parcours des maîtres et professeurs de la musique andalouse. Organisé depuis 2006 sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival national de la musique andalouse "Sanâa, une des trois écoles du patrimoine musical andalou qui comprend également le Gharnatia de Tlemcen et le Malouf de Constantine, vise à préserver, promouvoir, et transmettre cette musique aux nouvelles générations.

6^e ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DU COURT-MÉTRAGE DE CONSTANTINE 18 projets en compétition

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, jeudi à Constantine la cérémonie d'ouverture de la 6e édition des "Journées nationales du court-métrage de Constantine", un événement marqué par la participation de 18 courts-métrages provenant de plusieurs wilayas du pays. "Cette manifestation est devenue un rendez-vous culturel annuel offrant un espace aux jeunes créateurs pour présenter leurs œuvres et partager leurs expériences", a indiqué le ministre dans son allocution, prononcée à cette occasion, au deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya. Elle a relevé que « le soutien à la production cinématographique courte constitue l'un des axes de la stratégie de son département visant à promouvoir la créativité et à renforcer la présence du film algérien dans les festivals nationaux et internationaux ». "L'histoire culturelle de Constantine mérite d'en faire un phare majeur de la culture, tant à l'échelle nationale qu'internationale", a-t-elle soutenu que "l'investissement dans l'art et le cinéma est un facteur essentiel pour consolider la position de Constantine en tant que capitale culturelle permanente". Mme Bendouda a également annoncé, à cette occasion, "le lancement d'autres festivals dédiés au théâtre et au livre, dans l'objectif de créer une dynamique culturelle continue et diversifiée", exprimant son souhait de voir émerger à Constantine un Salon international du livre pour enfants, afin de renforcer la présence de la littérature destinée aux plus jeunes et d'encourager les maisons d'édition. La ministre a évoqué l'héritage culturel majeur de l'écrivain Malek Haddad (1927-1978), natif de Constantine, soulignant que le centenaire de cet écrivain s'approche et invitant les concernés à le célébrer artistiquement et culturellement à travers le théâtre, la traduction, l'édition, l'écriture et la production cinématographique, de manière à faire de cet événement un moment fort à la hauteur de la statut littéraire de l'écrivain. Par ailleurs, la ministre de la Culture et des Arts a révélé que le projet artistique relatif au film "Ahmed Bey" sera achevé en janvier 2026, et que sa projection d'honneur se tiendra à la salle Ahmed Bey de Constantine, mettant en avant "la nécessité de promouvoir cette œuvre qui met en scène l'une des figures marquantes de l'histoire de la ville des ponts". Lors de sa visite à l'annexe de la Maison de la culture d'El Khroub, actuellement en travaux de réhabilitation, Mme Bendouda a indiqué que "16 postes d'emploi seront créés au niveau de cette structure dans le cadre du renforcement de l'encadrement culturel local, ce qui permettra d'améliorer la qualité des services et d'animer les programmes destinés au public". Elle a insisté sur l'accélération du chantier des travaux restants afin d'assurer la disponibilité de cette structure pour accueillir les différentes activités culturelles. La ministre avait entamé le deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya en se rendant à la commune de Ben Badis, qui a abrité les cérémonies officielles de wilaya commémorant le 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, où la Fatih a été récitée à la mémoire des martyrs au cimetière de la commune.

Recette du jour



Tajine de chou fleur et boulettes de viande hachée

Ingédients

sauce blanche:
 - morceaux de poulet selon le nombre de personne mais c'est facultatif, car il y a des boulettes de viande hachée
 - 1 oignon moyen
 - 1 gousse d'ail écrasée
 - un quart de botte de persil ciselé
 - sel poivre noir, gingembre, 1 pincée de cannelle, coriandre en poudre.
 - huile de table
 - pois chiche en boite.

boulettes de viande hachée:
 - 200 a 300 gr de viande hachée
 - 1 gousse d'ail écrasée
 - persil haché
 - 2 c a soupe de riz cuit dans un

peu d'eau salée
 - sel poivre noir, cumin
 - 1 jaune d'oeuf
 - roses de chou fleur:
 - 1 chou fleur moyen
 - 50 gr de fromage râpé
 - persil
 - 1 gousse d'ail
 - 2 oeufs
 - sel poivre noir

préparation des roses de chou fleur:
 - coupez de petites fleurs du chou fleur,
 - faites les cuire à la vapeur,
 - écrasez les grossièrement à la fourchette,
 - fouettez les oeufs, incorporez le fromage râpé, le persil, l'ail, le sel et le poivre,
 - Incorporez le chou fleur
 - remplissez les empreinte de

moule en silicone avec ce mélange (vous pouvez beurrez et farinez votre moule)
 - faites cuire une trentaine de minute dans un four préchauffé à 180 °C
 pour la sauce blanche:
 - faites revenir l'oignon haché dans un peu d'huile,
 - ajoutez l'ail, le poulet, et assaisonnez de gingembre, un peu de coriandre en poudre, une pincée de cannelle, sel et poivre
 - laissez bien mijoter, et couvrez d'eau, et laissez cuire.
 - préparer les boulettes de viande hachée
 - mélangez la viande, l'ail écrasé, un peu de persil ciselé, du sel, du poivre noir, ajoutez le riz et le jaune d'oeuf, et malaxez délicatement

formez des boulettes moyennes, et faites les frire dans un peu d'huile, juste pour donner une belle couleur.
 Une fois le poulet cuit, retirez de la sauce, mettez dedans les boulettes de viande hachée et les pois chiche.
 laissez réduire juste un peu la sauce, et voilà votre plat et prêt.
 présentez en décorant la sauce avec les roses de chou fleur.

Note du chef

TEMPS DE PRÉPARATION
 30 minutes min
 TEMPS DE CUISSON
 30 minutes min
 TEMPS TOTAL
 1 heure
 Bon appétit!

Gâteau du Jour

Gâteau au chocolat



Ingédients :

■ 2 tasses (500 ml) de farine
 ■ 1 tasse (250 ml) de cassonade
 ■ 1 tasse (250 ml) de sucre
 ■ 3/4 de tasse (190 ml) de cacao
 ■ 1 cuillère à thé de poudre à pâte
 ■ 2 cuillères à thé de bicarbonate de soude
 ■ sel
 ■ 1 tasse (250 ml) de lait
 ■ 1/2 tasse (125 ml) d'huile de canola
 ■ 2 œufs
 ■ 1 cuillère à thé d'extrait de vanille
 ■ 1 tasse (250 ml) de café fort
 Crémage au chocolat:
 ■ 1 tasse (250 ml) de beurre non salé, ramolli
 ■ 3/4 de tasse (190 ml) de cacao
 ■ 4 tasses (1000 ml) de sucre en poudre
 ■ 2 à 4 cuillères à soupe de lait
 ■ 1 cuillère à thé d'extrait de vanille
 Garniture:
 ■ Pépites de chocolat(optionnel)
 Morceaux de chocolat râpé



Préparation :

Le gâteau:
 Préchauffer le four à 350 °F (175 °C). Bien graisser et fariner 2 moules à gâteau de 9 pouces (22 cm). Dans un grand bol, combinez tous les ingrédients secs. Mettre de côté. Dans le bol de votre batteur, ajouter le lait, l'huile, les œufs et la vanille. Battre jusqu'à homogénéité. Ajouter les ingrédients secs aux ingrédients humides et intégrer en battant à basse vitesse. Verser le café. Verser en portion égale dans chacun des deux moules. Faire cuire pendant 23 à 25 minutes ou jusqu'à ce que le cure-dent en ressorte propre. Laissez refroidir.

Crémage:
 Dans le bol de votre batteur, ajouter le beurre et battre jusqu'à ce qu'il soit crémeux. Ajouter le cacao, le sucre en poudre, le lait et la vanille. Battre jusqu'à ce que ça soit bien crémeux. Si le glaçage est trop épais, ajouter du lait.

Assembler :

Bien étendre le crémage sur le dessus du premier gâteau. Ajouter le deuxième par dessus. Étendre le reste du crémage sur le dessus et le côté. Garnir de pépites de chocolat et de morceaux de chocolat râpé.



Le saviez-vous ?



Faire cette pose pendant 5 minutes par jour ...
 C'est super calmant pour l'esprit.
 C'est bon pour la digestion.
 ça allonge le bas du dos.
 ça ouvre les hanches.



Astuce du jour:

Séparer les blancs d'oeuf des jaunes avec une bouteille vide

Cassez un oeuf au-dessus d'un bol, puis placez le goulot d'une bouteille en plastique près du jaune et exercez une légère pression sur la bouteille. Quand vous cesserez d'exercer cette pression, le jaune sera aspiré dans la bouteille et il vous

suffira alors de le déposer dans un autre bol.



CITATION DU JOUR

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

Les courses en direct



HIPPODROME GUILRI AISSA BENSAKER - BARIKA
SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025 - PRIX : SERBAHA - PS.A.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Ghadara favori logique

L'hippodrome de Barika qui affiche de très bons rapports PMU lors de ce meeting pour le grand bonheur de certains parieurs qui ont coché la bonne composition, nous convie ce samedi à une épreuve à caractère équilibré, il faut le reconnaître sauf qu'en parcourant la liste des concurrents en présence dont nous sommes appelés à décortiquer les chances et qui seront au nombre de 14 issus de la catégorie des pur sangs anglais nés et élevés en Algérie, restent des plus complexes afin de trouver les cinq gagnants, il faut se rendre à l'évidence que l'issue finale risque d'être des plus incertaines surtout que l'on enregistrera la reprise de quelques coursiers qui reprennent du service après une assez longue absence des pistes à l'image des trois poulin Ghadara, Mousriha et Raad Souf et le mâle de 9 ans Black Orchid, par ailleurs, on enregistre les débuts de deux jeunes poulin de 3 ans Buten et Cesare, les autres concurrents en lice possèdent chacun à sa façon des arguments pour venir terminer en bon rang dans la combinaison gagnante. Il faudrait encore une fois ratisser large et accorder la primauté du pronostic aux chevaux qui se sont déjà mis en valeur sur la distance du jour et qui se sont très bien montrés en la circonstance, car l'ensemble des chevaux présents ne totalisent aucun gain depuis le 1er juillet 2025 réservée aux chevaux ne s'étant pas classés parmi les cinq premiers sur une courte distance je peux dire encore que c'est une épreuve contre la montre pour cette catégorie de chevaux de grande masse physique et très rapide.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. NOUR EL ROHAL. Manque visiblement d'expérience, un seul essai à son actif.
2. ACTEL GALOP. Rien que pour le choix de l'efficace jockey A. Kouaoui dont on a fait appel à ses services ce pensionnaire de l'excellent écurie Ras Ghorab afin de lui effacer ses dernières tentatives.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
S. DLIH	1	NOUR EL ROHAL (0)	A. LECHEHAB	56	1	PROPRIÉTAIRE
F. RAS GHORAB	2	ACTEL GALOP	A. KOUAOUCI	55	8	PROPRIÉTAIRE
K. MEZGHICHE	3	BUTEN	B. GACEM	55	5	B. GACEM
A. RAS EL GHERAB	4	ANIBLE	H. RAACHE	55	13	PROPRIÉTAIRE
AEK. BAGUIRA	5	GHADARA	R. BAGUIRA	55	6	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	6	JAZZ PRESTIGE	AB. ATTALLAH	54	7	PROPRIÉTAIRE
M. LACHEHEB	7	JOMANA	AB. AIDA	54	11	PROPRIÉTAIRE
A. RAS EL GHERAB	8	CESARE (0)	O. CHEBBAH	54	14	PROPRIÉTAIRE
B. BENKORICHI	9	MOUSRIHA	F. CHAABI	54	3	PROPRIÉTAIRE
AD. KHALFALLAH	10	DOUNIA	AH. CHAABI	54	12	PROPRIÉTAIRE
SH. LAHMICI	11	BLACK ORCHID	JJ. Y. MOUSSI	54	2	B. LAHMICI
M. BENAROUSSE	12	LYPHARD	A. ATTIA	54	4	PROPRIÉTAIRE
Y. BACI	13	RAAD SOUF	CH. ATTALLAH	54	10	L. BENSAAD
KH. RAS GHORAB	14	IRLANDA	AP. Y. CHELLAL	52	9	A. CHELLAL

3. BUTEN. Course d'entrée.
4. ANIBLE. Rien de probant à son actif.
5. GHADARA. Cette pouliche de 3 ans, à son actif uniquement deux sorties mais positives, son seul handicap c'est l'absence depuis le mois de mai mais vu la composante cette protégée des Baguira jouera les premiers rôles.
6. JAZZ PRESTIGE. Ces dernières sorties sont à mettre aux oubliettes, car cette accrocheuse de 4 ans a déjà côtoyé des coursiers plus robustes à ceux d'aujourd'hui donc une place au podium lui est réservée.
7. JOMANA. Au-dessus du lot.
8. CESARE. Débutera ses compétitions. À revoir.
9. MOUSRIHA. Seul plaidera en sa faveur le savoir-faire de son partenaire du jour le jockey F. Chaabi pour tenter de lui effacer ses dernières tentatives.
10. DOUNIA. Pas grande chose à son actif, restant sur une longue série d'échecs, elle se contentera de participer comme à son accoutumée.
11. BLACK ORCHID. Absent depuis le meeting d'été, mais il est bien placé que beaucoup de concurrents en présence ce mâle de 9 ans, qui affronte un lot largement à sa portée.
12. LYPHARD. Barrée en théorie.
13. RAAD SOUF. Absent depuis plus de 6 mois, mais il serait imprudent de faire la passe sur ses chances, car il est bien monté et qu'il possède à son actif de belles performances.
14. IRLANDA. Créditée d'un poids très avantageux et une belle montée elle guettera le moindre faux pas des chevaux les mieux placés pour venir chambouler l'arrivée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

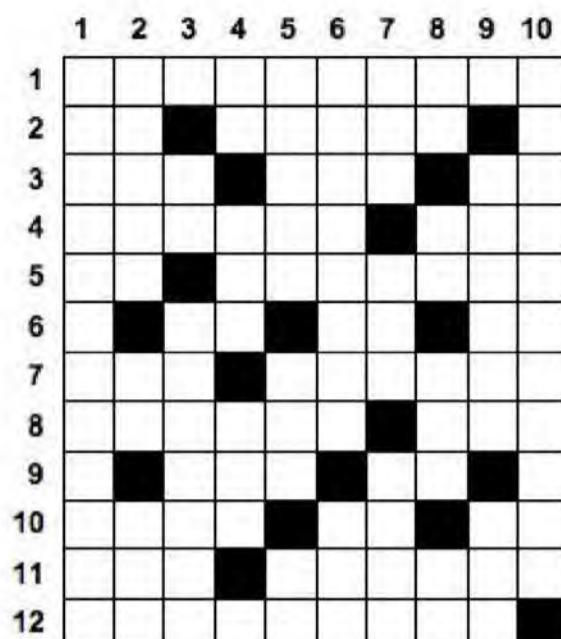
MON PRONOSTIC

5. GHADARA - 13. RAAD SOUF - 11. BLACK ORCHID - 6. JAZZ PRESTIGE - 14. IRLANDA

LES CHANCES

2. ACTEL GALOP - 9. MOUSRIHA

Mots croisés



HORizontalement

1 - Indicibles - 2 - Tableau - Vapeur - 3 - Exprimé - Assaisonnement - Fer - 4 - Donner les couleurs de l'arc-en-ciel - Durillon - 5 - Réfléchi - Sculpteur - 6 - Nazi - Habitude - De trop - 7 - Convientra - Officier supérieur - 8 - On y accroche des vêtements - Préfixe - 9 - Amérindien - Baryum - 10 - Beurré - Tour - Paresseux - 11 - Sans végétation - Endorme les Africains - 12 - Haletant.

Verticalement

1 - Rebelle - 2 - Léser - Dardait ses rayons sur le Nil - Aperçus - 3 - Titane - Gavés - 4 - Consonne double - Crible - Forme d'être - 5 - Brûler sans détoner (poudre) - Mesure - Pronom - 6 - Chagrin - Téléphonie sans fil - 7 - Beau - En visite - Court - 8 - Largeur d'étoffe - Césium - Vallée - Entrée de Tlemcen - 9 - Entassement - Enzyme - 10 - Science des cavernes.

Mots fléchés

Grincheuses	Qui vit dans le sable	Mis à l'écart	Avare	Mesurée
Mordant	École			Déesse de l'Amour
Baudet			Prière à la Vierge	
Papillons		Poissons	Hardis	
		En vogue		
Siège	Naïve			Néon
	En noir			Copie correcte
Siège pour Sa Majesté				
Tour	Vieux			Roche
	Négation			
		Technéclium		Charges
			Édenté	
			Ceinture nippone	
Forme d'être	Durillon	Fruit du pin		
Ferment		Artère	Berceau	
	Chrome		Au bas d'un écrit	
Plantes grimpantes	Consonne double			
	Militaire			Réfléchi

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Où les lapins déposent leurs petits (11 lettres)

E	E	S	S	D	P	E	R	A	E	S	S	E	S	S	A	B	B
N	T	T	E	E	R	E	R	E	I	P	U	O	R	T	A	E	T
I	I	G	N	N	R	O	N	I	E	V	E	N	T	R	T	Q	E
A	S	O	E	I	T	G	I	S	O	S	I	E	R	I	U	T	M
R	N	U	S	E	E	E	N	T	I	N	O	I	O	E	I	U	U
R	E	R	S	T	E	T	U	O	E	V	C	L	N	C	S	E	L
A	D	D	U	A	L	A	E	R	C	A	E	O	A	U	E	T	A
M	T	E	O	C	U	R	U	S	D	M	T	N	R	N	D	E	C
E	I	E	M	O	O	E	E	E	E	T	E	I	A	I	I	R	R
D	A	N	I	V	S	R	E	N	E	T	E	T	I	V	V	U	U
R	F	I	R	A	I	R	T	M	I	R	T	M	E	A	I	P	E
A	R	A	F	E	E	N	O	N	E	I	N	L	E	R	L	M	I
L	O	H	U	I	E	T	C	I	R	A	I	I	A	N	A	I	R
B	F	S	S	S	E	L	T	A	V	B	L	L	A	R	T	G	E
U	E	I	E	U	U	R	N	E	R	E	T	I	M	I	V	O	T
O	V	R	R	S	O	T	T	E	E	U	Q	A	P	O	S	E	N
R	P	E	R	M	I	S	E	R	N	O	I	T	C	N	A	S	I
E	S	U	E	I	C	E	R	P	A	L	A	N	E	V	A	R	E

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ATTIRANT - AVOCATE - BARRICADE - BASSESE - CALUMET - CONGRES - DENSITE - DROITE - ETEINTE - ETIOLEMENT - EVENT - FORFAIT - FRIMOUSSE - GARE - GOURDE - HAINE - IMITER - IMPURETE - INCLUS - INTERIEUR - LARVE - LIBRE - LIVIDE - MAR - RAIN - MENTON - MORTIER - MOTEUR - NAVET - NIAIS - NOIRE - OPAQUE - OSIER - PENSIVE - PERMIS - PRECIEUSE - PRESENT - QUENOTTE - REVE - NALA - RAVIN - ROUBLARDE - SANCTION - SENTEUR - SERIEUSE - SOULE - TARE - TENACITE - TROUPIER - USURIER - VISIERE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Happy-end - 2. Aras - 3. Ion - 3. Ru - Iseran - 4. Emettre - 5. Étuves - 6. Gê - Acides - 7. Étoc - Pal - 8. Reniera - 9. Étude - Réas - 10. Se - Amont - 11. Es - Fiente - 12. Espions - S.S.

VERTICALEMENT :

1- Harengères - 2. Arum - Étêtées - 3 - Pa - EE - O.N.U - S.P - 4. Psittacidé - 5. Stuc - EE - Fô - 6. Épervier - Ain - 7. Reed - Armes - 8. Dia ! - Sep - Éon - 9. One - Salants - 10. An - Lu - Lestes.

MOTS FLÉCHÉS

HORizontalement

Fructueuse - Encensées - Aï - On - Seps - Neutre - Te - At - Ténus - Émus - Las - Sm - EE - Es - Évent - One - Âneries - Sr - Tr - Entier - Esse - Dense.

VERTICALEMENT :

Éreintements - Un - Vers - Accoutumer - Tentes - Nie - Sun - Rn - Étend - Esseulé - Sté - Ruée - Sa - In - Sept - Sensés - Messes - Serré.

MOTS MASQUÉS FEULEMENT

Arrestation de 13 individus et saisie de près de 10 kg de kif traité à Alger

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la première circonscription de la police judiciaire d'Alger-Centre, ont arrêté, au cours de la semaine dernière, 13 suspects et saisie près de 10 kg de kif traité, ainsi que d'importantes sommes d'argent, indique jeudi un communiqué des mêmes services. L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, fait suite à des enquêtes de terrain approfondies ayant permis aux enquêteurs de mettre en échec les activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de stupéfiants, d'identifier et d'arrêter ses membres, et de saisir 9,7 kg de kif traité, d'une somme de 122 millions de centimes et de 800 euros, provenant du trafic de ces poisons, ainsi que de récupérer 6 véhicules de tourisme et une motocyclette, a précisé la même source. Après l'accomplissement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Bir Mourad Raïs, pour "trafic illicite de stupéfiants, crime d'importation illégale de stupéfiants, trafic de drogue dans le cadre d'un groupe criminel organisé, stockage, exposition, vente et transport de drogues, et blanchiment d'argent", conclut le communiqué.

L'UNESCO consacre la primauté de l'inscription du Caftan par l'Algérie

La 20e session du Comité intergouvernemental international de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), réuni jeudi à New Delhi (République de l'Inde), vient de confirmer, de manière claire et sans équivoque, la primauté de l'inscription du Caftan par l'Algérie en tant que composante essentielle de son riche patrimoine culturel, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. À cette occasion, le même comité a décidé de modifier le nom de l'élément inscrit en 2024 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, afin d'y intégrer explicitement le Caftan, mais également le Quat et le L'hef. L'élément algérien porte désormais la nouvelle appellation "Le costume féminin de cérémonies dans le Grand Est algérien: savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la Gandoura, la Melehfa, le Caftan, le Quat et le L'haf". Par ailleurs, le comité a également approuvé la modification du dossier intitulé "Les rites et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen", inscrit depuis 2012 sur la Liste représentative. Il a

ainsi décidé d'ajouter la mention "le Port du Caftan" à la section B3 du formulaire ICH-02, conformément aux dispositions du document soumis. Ces décisions constituent "un nouveau succès diplomatique majeur pour l'Algérie, tant sur la scène culturelle internationale que dans le cadre de la diplomatie multilatérale. Elles réaffirment, avec force, la primauté historique et culturelle de l'inscription du Caftan par l'Algérie sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et renforcent la reconnaissance internationale de ce patrimoine immatériel d'une valeur exceptionnelle", ajoute le communiqué. Cette décision vient "conforter la place de l'Algérie sur la liste représentative du



patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, de même qu'elle constitue une reconnaissance explicite et méritée des efforts soutenus et constants de l'État visant à valoriser, préserver et faire connaître le riche patrimoine culturel de l'Algérie, héritage de plusieurs siècles d'histoire reflétant la profondeur et l'authenticité de notre Nation". Cette reconnaissance "incarne également la pertinence de l'approche adoptée dans la mise en œuvre des instructions des Hautes autorités du pays, visant à promouvoir notre patrimoine culturel dans toutes ses composantes et formes, tout en le protégeant de toute tentative d'imitation, d'appropriation et de falsification", conclut le communiqué.

Décès du chanteur Youssef Didine à l'âge de 58 ans



Le chanteur de variétés algériennes, Youssef Laidi, plus connu sous le nom de scène Youssef Didine, est décédé mardi à Alger à l'âge de 58 ans, a annoncé mercredi l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA). Natif de Bab El Oued (Alger) en 1967, le défunt s'est fait connaître au milieu des années 1980, notamment pour son album "Dha choughli dha Rayi" (Mon œuvre, mon opinion), fruit d'une collaboration artistique avec le regretté célèbre parolier algérien, Mohamed Angar. Youssef Didine, qui compte à son actif plusieurs chansons à succès, s'est produit sur de nombreuses scènes à l'occasion de concerts, festivals et différents événements artistiques en Algérie et à l'étranger.

Ouverture du 8^e festival international du Couscous à Timimoun

La huitième édition du festival international du couscous s'ouvre jeudi à Timimoun, avec la participation d'une dizaine de pays. Une conférence a été animée, à cette occasion sur l'histoire de ce plat en Algérie et sa dimension socioculturelle, sanitaire et économique, et une séance de dégustation a permis aux participants d'apprécier différentes préparations de ce plat populaire. Le festival (11-14 décembre) est lancé sous le parrainage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et de la Culture et des Arts, et sous

l'égide du wali de Timimoun, avec la participation de dix (10) pays, dont le Sahara Occidental comme invité d'honneur. Le festival vient également célébrer le 5ème anniversaire du classement par l'Unesco, au nom de l'Algérie et d'autres pays du Maghreb, du couscous patrimoine immatériel de l'humanité (16 décembre 2020), a affirmé la directrice de la société "Chohra Prod" (partie organisatrice), Chahrazed Aiouaz. A cette occasion, Ouiza Gallèze, chercheuse en anthropologie et facilitatrice à l'UNESCO, est réve-

nue, dans son exposé, sur l'origine du couscous, en tant que "plat ancien à forte dimension sociale, reflétant la culture sociétale de l'algérien à travers ses moments de fête et de peine, la présence de la femme au sein de cette société et les valeurs de partage, d'entraide et de solidarité qu'il inspire". Mme. Gallèze, qui a contribué à la confection du dossier de classement du couscous à l'Unesco, a souligné au sujet de ce plat, "qu'il s'agit là du grain et non de la sauce", ajoutant que "la culture du blé en Algérie est plus que millénaire, et était



répandue dans la région méditerranéenne". "L'unique plat dans le monde qui a ses propres ustensiles, notamment le couscousier". De son côté, Aicha Belahouache, cuisinière de Timimoun s'intéresse aux plats traditionnels, que la région est réputée pour la diversité de ses variétés de cou-

cous, notamment le couscous "Serayer" roulé avec un savant mélange d'une quarantaine de plantes aromatiques séchées et moulues sous forme d'épice. Un plat souvent préparé pour les participants au regard de ses vertus thérapeutiques, en plus d'être conseillé pour les personnes souffrant du殖民, de l'hypertension ou du diabète. La cérémonie d'ouverture a donné lieu également à une séance de dégustation de différents types de couscous, au cours de laquelle les participants ont pu apprécier les variétés traditionnelles de ce plat, préparées par des cuisiniers professionnels d'Algérie, Tunisie, Sahara Occidental et de pays africains où ce plat est répandu. La société "Chohra Prod" organise cet événement depuis 2018, pour "faire connaître à la fois le patrimoine culinaire de Timimoun à base de couscous, et la cuisine algérienne et ses liens avec l'art culinaire africain et arabe ainsi que l'artisanat traditionnel algérien", a-t-on fait savoir.

EXPRESS- HISTORIQUE

Un gentil naïf (6)



AUX POINGS

« Nos relations de coopération et de partenariat ont atteint un degré de maturité et d'expérience nous permettant d'échanger en tant que frères et voisins, avec l'objectivité nécessaire, garantissant le renforcement et l'ancre de tout ce qui est positif et bénéfique pour les deux parties »

MISE

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb lors de la session élargie de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération



ILS AURAIENT FRAUDÉ POUR BÉNÉFICIER DES 750 EUROS D'ALLOCATION TOURISTIQUE

9 personnes placées sous mandat de dépôt

Le procureur de la République près le tribunal de Souk Ahras a fait part de l'arrestation de neuf personnes qui ont tenté de frauder pour bénéficier de 750 euros d'allocation touristique, a indiqué un communiqué du tribunal de Souk Ahras.

Selon la même source, « les gardes-frontières de Souk Ahras ont arrêté, jeudi dernier, les nommés (Bouras Boudjemâa - Boumaâza Siradj Eddine - Hamadna Mohamed Tahar - Maraïhia Marouane) alors qu'ils traversaient la frontière en provenance d'un pays frère de manière illégale, en dehors du poste frontalier, après avoir bénéficié de l'allocation touristique estimée à 750 euros ». Précisant qu'« Ils ont commis ces actes afin d'échapper aux procédures légales imposées pour bénéficier de cette allocation, notamment la durée de séjour à l'étranger ». Lors de leur fouille, il a été constaté que chacun des intéressés était en possession d'une somme d'argent en devises étrangères d'un montant de 750 euros. En outre, les nommés (Zellagui Badri, Djouaïdia El Badji, Ben Taleb Aymen, Briki Yaâcoub, Kahailia Sid Ali)



ont également été arrêtés alors qu'ils tentaient de quitter le territoire national de manière illégale après l'avoir quitté légalement et y être revenus illégalement. Ceci après avoir préalablement bénéficié de l'allocation touristique estimée à 750 euros, afin de justifier leur dépense conformément à la réglementation, a fait savoir le communiqué. Après l'enquête préliminaire menée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Haddada, les suspects ont été présentés devant le parquet et poursuivis en vertu des procédures de comparution immé-

diante. Ils ont été inculpés pour délits d'entrée et de sortie illégales du territoire national, et d'infraction à la législation et à la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux. À noter que ces actes sont prévus et punis par l'article 175 bis 1 du Code pénal, et les articles 01 et 01 bis de l'ordonnance 96-22 relative à la répression des infractions à la législation et à la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger. Lors de la comparution des neuf accusés devant le tribunal, ils ont été placés en détention provisoire, et l'affaire a été ajournée à l'audience du jeudi prochain.

L. Zeggane

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU FFS À TIZI-OUZOU:

« L'Algérie est une, unie et indivisible

Le Premier secrétaire national du Front des Forces Socialistes, Youcef Aouchiche, a tenu, hier à Tizi-Ouzou, une rencontre avec les élus et cadres du parti, au cours de laquelle il a réaffirmé la détermination de son parti à défendre la Nation et la souveraineté nationale. Lors de cette rencontre, Aouchiche a souligné que défendre le pays consiste à « préserver la mémoire collective, protéger la souveraineté nationale contre les pressions et les tentatives d'ingérence étrangères, et se dresser, avec constance et responsabilité, contre toutes les entreprises de division », visant « l'unité et la cohésion nationales. Il a rappelé, dans ce contexte que « l'Algérie ne se négocie pas dans son intégrité pleine et entière, dans le moindre centimètre Carré arraché de haute lutte et arrosé du sang des martyrs », ce qui constitue une « évidence inébranlable ». « L'Algérie est une, unie et indivisible, et elle le demeurera toujours », a-t-il insisté, relevant qu' « aucune force ne pourra venir à bout de cette réalité ». Aouchiche a exprimé la conviction que « l'identité et la personnalité algérienne valorisent toutes les composantes culturelles, sociétales et civilisationnelles de la Nation ».

R. N.

LES PREPARATIFS DES PRCHAINES ECHEANCES BILATERALES AU MENU

Magramane s'entretient avec son homologue jordanien

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, s'est entretenu avec son homologue jordanien, Dhaifallah Al-Fayez, en marge de sa participation, jeudi, à la Conférence régionale de haut niveau visant à revitaliser l'engagement politique en faveur du droit international humanitaire, tenue à la Mer Morte (Royaume Hachémite de Jordanie), indique un communiqué du ministère. L'entretien a été une occasion pour « évoquer les moyens et perspectives de renforcement de la coopération bilatérale algéro-jordanienne et échanger les vues et analyses autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Les préparatifs des prochaines échéances bilatérales étaient également au menu », ajoute le document.

R. N.

HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 22 joumâd el thani 1447

Dohr : 12h43
Assar : 15h15
Maghreb : 17h36
Îcha : 19h00

Dimanche 23 joumâd el thani 1447
Sobh : 06h20
Chourouk : 07h53

COUPE ARABE DE LA FIFA 2025

Les Verts éliminés aux tirs au but

La sélection algérienne de football A', a été éliminée en quarts de finale de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025, face à son homologue émiratie (aux TAB : 6-7, temps réglementaire et prolongation : 1-1), vendredi soir au stade Al-Bayt d'Al-Khor, lors du dernier quart de finale de l'épreuve. Les Algériens ont dominé la première période, face à un adversaire qui procédait par des contres. Les coéquipiers du capitaine Yacine Brahimi sont parvenus à avoir la possession de la balle (57%) mais sans pour autant parvenir à trouver la faille. L'attaque algérienne a été prise au piège du hors-jeu à deux reprises, au grand dam des supporters algériens, présents en nombre dans l'enceinte. Après la pause, les "Verts" sont revenus plus décidés. A peine une minute passée, Boulbina a surgi pour ouvrir le score, profitant d'une balle mal dégagée par le portier émirati Al-Meqebaâli (46e). Il s'agit du troisième but du tournoi pour le sociétaire d'Al-Duhâil (Qatar). Dans la dernière demi-heure, les Emiratis ont égalisé par Bruno (64e). La prolongation n'a rien apporté de nouveau, à l'exception du tir puissant de Draoui en fin de match (120e+1), dégagé par le portier adverse. Lors de la séance fatidique des tirs au but, le dernier tir algérien a été raté par le défenseur Naoufel Khacef, alors que Richard Akonnor a réussi sa tentative. Les demi-finales se joueront lundi, alors que le match pour la 3e place et la finale sont programmés le jeudi 18 décembre.

R. S.

SACRÉE CHAMPIONNE D'AFRIQUE Le président Tebboune félicite l'équipe nationale de Goalball dames et messieurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a félicité, hier, l'équipe nationale de Goalball (dames et messieurs) pour avoir remporté le championnat d'Afrique, organisé en République arabe d'Egypte. « Félicitations à notre équipe nationale de Goalball, dames et messieurs, pour avoir remporté le championnat d'Afrique, organisé en République arabe d'Egypte, pays frère », a écrit le président de la République sur son compte personnel sur les réseaux sociaux. Le président de la République a ajouté: « Toujours fiers de vous, et à d'autres victoires ».

R. N.

SOUS-RIRE

Un seul héros, le peuple



Be / V